

RAPPORT ANNUEL 2004

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08

Téléphone : 01.40.17.25.25

Télécopie : 01.40.17.24.02

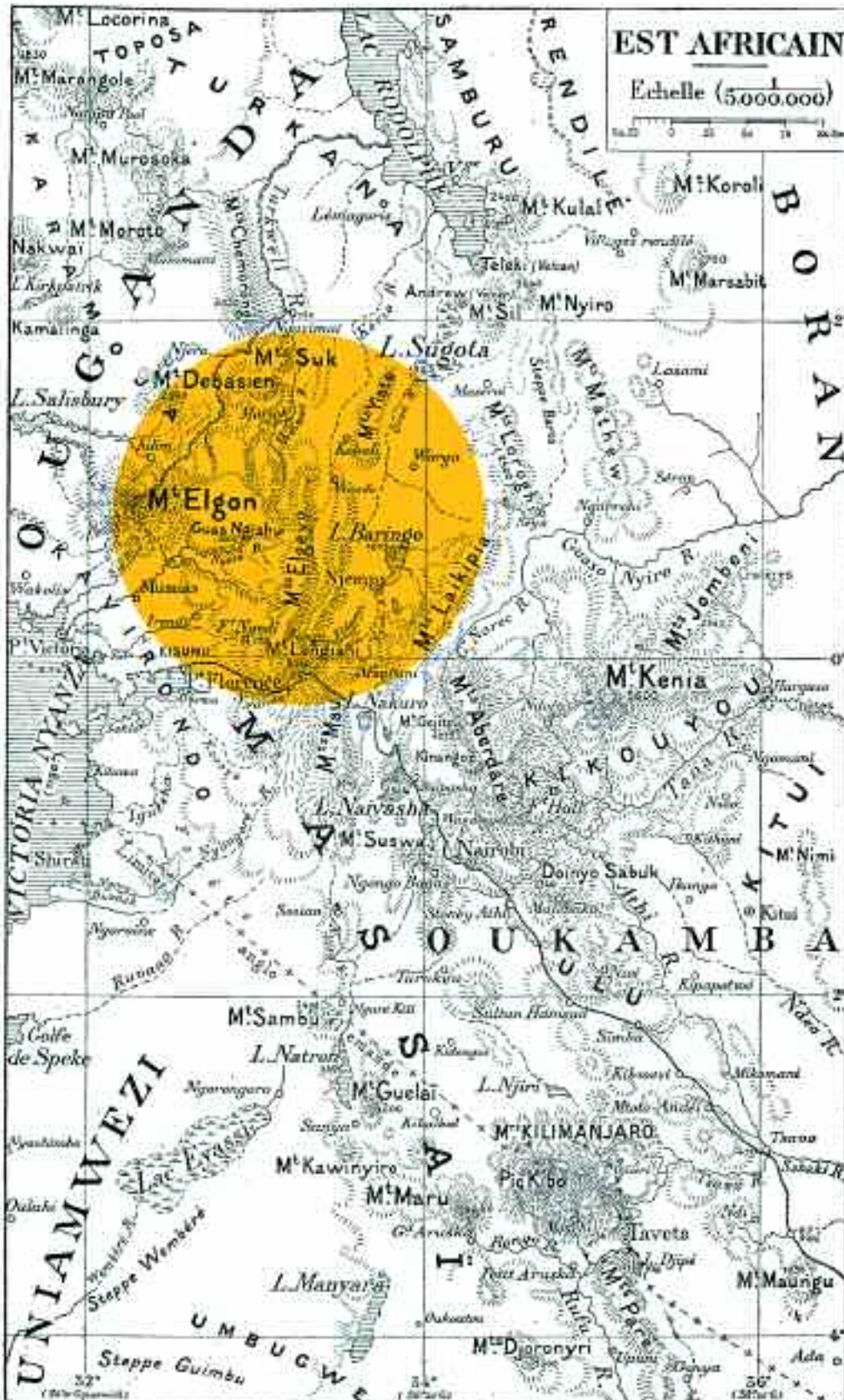
Télex : Lacof 280 585 - Swift : COFIFRPP

Site internet : www.lcf-rothschild.fr

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 78.396.390 euros

R.C.S. Paris B 572 037 026

Code APE : 651C





1904 - 1905

VOYAGE DU BARON MAURICE DE ROTHSCHILD EN AFRIQUE ORIENTALE

La campagne scientifique entreprise par le **Baron Maurice de Rothschild** (1881-1957) dura 15 mois entre 1904 et 1905.

Il partit en mars 1904 accompagné de trois scientifiques et deux taxidermistes ; de France il gagna la région éthiopienne, depuis Djibouti jusqu'à Addis-Abeba et traversa ensuite l'Afrique Orientale anglaise.

Il fit de nombreuses découvertes d'insectes et fit don de ses résultats au service entomologique du Museum d'histoire naturelle de Paris.

On peut encore voir aujourd'hui à la Galerie de l'Evolution du Museum plusieurs centaines d'animaux naturalisés - mammifères et oiseaux - légués au retour de ce voyage.

Fasciné par l'okapi récemment découvert, le Baron fut le premier à rapporter en Europe des peaux et des squelettes de ce mammifère, afin de l'identifier. A la recherche de cet animal mystérieux, il découvrit **la girafe à cinq cornes** désormais nommée *Giraffa Camelopardalis Rothschildi* Lydekker.





1904-1905

CARNETS DE ROUTE

SOMMAIRE

<p>PAGE 8 Lettre du Président du Conseil de Surveillance</p>	<p>PAGE 48 Bilan et Hors-bilan consolidé</p>
<p>PAGE 11 Lettre du Président du Directoire</p>	<p>PAGE 49 Compte de résultat consolidé</p>
<p>PAGE 14 Organes de Direction</p>	<p>PAGE 50 Notes annexes aux comptes consolidés</p>
<p>PAGE 15 Chiffres-clés</p>	<p>PAGE 58 Bilan et Hors-bilan de la société mère</p>
<p>PAGE 17 Observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire</p>	<p>PAGE 59 Compte de résultat de la société mère</p>
<p>PAGE 18 Rapport d'Activité du Directoire</p>	<p>PAGE 60 Notes annexes aux comptes annuels de la société mère</p>
<p>PAGE 29 Organigramme des participations consolidées</p>	<p>PAGE 68 Résultats financiers de la société mère au cours des cinq derniers exercices</p>
<p>PAGE 31 Rapport sur la gestion du Groupe</p>	<p>PAGE 69 Banques et sociétés du Groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque</p>
<p>PAGE 38 Renseignements concernant les filiales et participations</p>	<p>PAGE 70 Autres banques et sociétés du Groupe LCF Rothschild</p>
<p>PAGE 40 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés</p>	
<p>PAGE 41 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels</p>	
<p>PAGE 42 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées</p>	
<p>PAGE 45 Résolutions</p>	

LETTRE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque
à l'Assemblée des Actionnaires

La prévision est un art difficile. Surtout, dit-on, quand elle concerne l'avenir. Sans doute est-ce bien plus qu'une boutade puisque l'humeur des investisseurs s'attarde fréquemment dans les chapitres refermés au lieu de renifler le futur. Ces moments où le passé bafouille sans parvenir à articuler les phrases du lendemain sont les mieux choisis pour investir lorsqu'on cultive l'indépendance d'esprit et de comportement, comme ma lignée familiale, et comme notre groupe.

Nous sommes dans l'un de ces instants privilégiés. L'euphorie des années de bulle, sévèrement punie par la profonde crise boursière, comptable, économique, financière, morale, politique, militaire, semble rendre indécent tout mouvement d'optimisme raisonné.

Le rythme de la croissance, le pétrole, le dollar, les déficits se sont déjà chargés de coiffer la hausse des marchés d'actions et de fortifier l'aversion au risque. Le niveau des cours, de l'avis unanime, ne rend pas suffisamment compte de l'explosion des profits, de l'assainissement des bilans, de la générosité des dividendes comparée à la faiblesse du loyer de l'argent. A l'exception des Etats-Unis, la prime de risque atteint ses records historiques. On dirait que le climat de fin du monde, le fameux millénarisme, ayant épargné l'an 2000 pour laisser la fête économique et financière battre son plein, prend désormais sa revanche. Aujourd'hui, le monde est dominé par la peur.

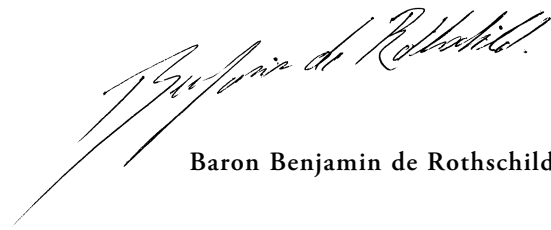
Pourtant, le monde ne va pas mal du tout. Le Moyen-Orient pourrait s'apaiser et la guerre froide n'a tout de même pas encore recommencé. La convalescence économique de la Russie et de l'Amérique latine, et plus encore le vertigineux décollage de la Chine et de l'Inde, inaugurent une ère inédite et passionnante.

Bien entendu, de tels déplacements tectoniques ne se font pas sans ajustements industriels, bancaires, monétaires, politiques. Mais tout cela est gérable et négligeable face à l'importance de l'enjeu. Car la réduction massive du prix de certains biens et services, délocalisés parce que leur production devient obsolète dans nos zones à très haut niveau de vie et de protection, dégage un gain de pouvoir d'achat spectaculaire pour de nouvelles consommations dans les pays riches. Et, parmi elles, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, oubliées un temps avec l'éclatement de la bulle mais dont les fabuleuses déclinaisons ont à peine commencé d'envahir la planète.

Donc, dans le sillage d'une économie américaine en pleine santé, plus d'un tiers de l'humanité découvre l'économie moderne. Et dans un contexte d'économie globalisée, pour le meilleur et pour le pire, c'est une avancée qui irradie l'ensemble de l'économie mondiale, des entreprises et des bourses de nos pays. N'oublions jamais que la part de la France dans l'activité, les effectifs, les clients, les profits, et même le capital des sociétés du CAC 40, est franchement minoritaire ! La prospérité des entreprises mondiales dépend de celle du monde. Ce n'est donc pas seulement une satisfaction éthique de voir la fourmilière asiatique sortir de la misère. C'est aussi une perspective d'enrichissement supplémentaire pour l'Occident riche.

Notre groupe familial revendique une culture de prudence. Nous avons toujours voulu, pour les investisseurs qui nous font confiance, compter avec le temps et leur offrir une performance dans la durée plutôt que des paillettes trop vite éteintes. Nous n'avons cessé de rechercher les lames de fond derrière l'écume des jours de bourse.

Je suis convaincu que la lame de fond qui entraîne le monde est brillante. Je suis persuadé que l'anxiété et le pessimisme ne sont que l'ombre portée d'un passé récent. Je crois profondément qu'il faut, avant les autres, tourner la page des difficultés, faire confiance à l'avenir, le scruter avec talent car il ne ressemblera pas au présent, et prendre des risques sur les nouvelles frontières de la création. C'est dans cet esprit que je conduis notre groupe. Et c'est celui qui devrait animer la gestion des portefeuilles de nos clients dans les années à venir.

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style, that reads "Benjamin de Rothschild". The signature is positioned above the printed name.

Baron Benjamin de Rothschild.



LETTRE DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque
à l'Assemblée des Actionnaires

L'année financière 2004 est la première depuis cinq ans qui tend vers la normale. La progression des principaux marchés d'actions aux Etats-Unis, en Europe et au Japon a été de l'ordre de 5 % après inflation. Elle se rapproche donc de sa performance sur les deux derniers siècles, de l'ordre de 7 % par an après inflation. Avec peu de variations dans la durée, cette progression de 7 % l'an en volume demeure la norme depuis le début du XIX^e siècle et sur l'ensemble des grands marchés. Une telle performance peut sembler pâlotte à ceux qui ont connu les années folles de l'Amérique et de l'Europe ou les brusques émergences de la Russie ou de l'Asie. Mais elle équivaut à un doublement du patrimoine investi tous les dix ans, ce qui est tout de même très spectaculaire.

C'est dans ce contexte de retour à la norme des marchés d'actions, plus soutenue que le rythme de la croissance économique, qu'il est utile de photographier notre groupe bancaire, reconnu de longue date pour ses performances dans la gestion des fonds en actions. Depuis la disparition de son père, en novembre 1997, le Baron Benjamin de Rothschild a imprimé un rythme de développement rapide, aussi bien au groupe de Genève qu'à celui de Paris.

Pour ce qui est du groupe de Paris dont j'ai la responsabilité, la croissance des actifs gérés atteint près de 20 % par an depuis 1999, malgré les trois années de crise boursière. Cette forte croissance a été obtenue par des équipes de qualité exemplaire. Mêlant la tradition bisécularité du nom Rothschild à la création et à l'indépendance d'esprit de la lignée familiale du Baron Benjamin de Rothschild, elles ont fait de La Compagnie Financière une institution originale.

Parmi les axes du projet dessiné et réalisé par nos équipes, j'ai choisi de souligner deux éléments fédérateurs de notre groupe parisien : le développement d'un service complet à l'intention de l'entrepreneur patrimonial ; l'enrichissement des techniques d'immunisation contre le risque pour faciliter l'accès à la performance forte et durable.

C'est en unissant des compétences très complémentaires que le groupe de Paris installe son projet : un centre polyvalent de services aux entreprises à taille humaine, à leurs actionnaires, leurs dirigeants, leurs équipes. Gestions collectives au dynamisme sans cesse renouvelé. Gestion privée, en progression quantitative et qualitative très forte. Private equity et conseil centrés sur les entreprises moyennes. Assurances de la personne dont les Assurances & Conseils Saint-Honoré, désormais étroitement associée aux activités de la banque, sont un leader en France. Sous les couleurs d'une bannière éternelle et universelle, ce vaste ensemble de produits et de services sophistiqués est l'œuvre d'une équipe à dimension humaine : c'est ce qui fait son caractère unique. Banque familiale qui s'adresse aux familles. Banque entrepreneuriale qui partage avec ses partenaires le goût d'entreprendre. Banque spécialiste d'une clientèle choisie, qui ne veut pas être la banque de tous les métiers pour tous les clients. Notre métier est la gestion et le conseil. Notre client est celui qui veut être habillé sur mesure. Un métier pour un client, telle est notre raison d'être. Quelle meilleure garantie pour ceux qui nous font confiance !

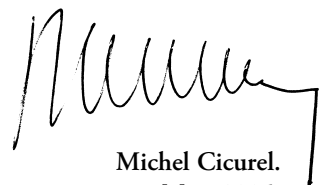
En même temps que nous tricotons un réseau de services autour de notre client patrimonial, nous avons considérablement renforcé notre gamme de techniques de gestion, filialisant à chaque fois celles qui appellent des savoir-faire particuliers.

A tout seigneur, tout honneur, Edmond de Rothschild Asset Management, gérant d'actions réputé depuis plus de vingt ans et gérant de taux dont les performances ont gagné les podiums dans les années 90, passe aujourd'hui les 10 milliards d'actifs gérés avec une gamme étendue et créative. Edmond de Rothschild Financial Services a innové et excelle dans la gestion structurée depuis le début des années 90. Aujourd'hui renforcée, développée, filialisée, elle est devenue un acteur majeur et respecté des produits garantis. Edmond de Rothschild Multi Management sacrifie à l'ère de l'architecture ouverte et développe la multigestion avec toute l'expertise qu'apporte une solide pratique de la gestion directe. Cette filiale connaît un développement exponentiel et décline brillamment l'offre de multigestion alternative, dont notre groupe a été l'un des pionniers dès 1969. Edmond de Rothschild Private Equity Partners incarne l'ambition forte de notre maison dans la gestion non cotée et, autour d'un petit noyau d'anciens, experts reconnus du capital risque, a su réunir les meilleures équipes pour développer une gamme diversifiée de produits de capital investissement. Dans le même temps, Assurances & Conseils Saint-Honoré a connu un développement spectaculaire par croissance externe et, désormais entièrement détenue par la banque, fortifiée avec elle les services rendus aux personnes, notamment pour les risques de santé, de vie et de retraite.

Filialisant ses activités chaque fois que ce fut possible, associant le management et les équipes au capital et aux résultats pour attirer et fidéliser les meilleurs, notre groupe recherche une subtile alchimie : entre le dynamisme, la créativité, la proximité du client que génèrent de petites équipes libres de leurs initiatives et la force d'un groupe organisant les synergies et la solidarité sur un support commun de services transversaux ambitieux.

Il est une intention commune à ces développements de spécialités : offrir aux investisseurs autant d'immunisations contre le risque pour favoriser l'accélération des performances et assurer ainsi notre objectif premier de performance dans la durée. Je ne cesse de citer cette forte maxime de l'économiste Schumpeter, qui résume mieux que toute autre l'ambition de notre groupe : "un véhicule peut rouler d'autant plus vite qu'il est muni de meilleurs freins."

Nous continuerons d'investir dans la recherche et le développement qui font partie du code génétique de La Compagnie Financière. Nous fonctionnons comme un laboratoire d'idées en matière de services, de produits et d'optimisation de notre organisation. Le Baron Benjamin de Rothschild a accueilli au capital de la banque l'une des premières institutions nord-américaines, la Caisse de Dépôt et Placement du Québec, qui sera pour notre maison un puissant partenaire du développement dans la durée. Forts des moyens financiers et humains de notre groupe, confortés par ce partenariat stratégique, nous installerons dans les années qui viennent notre réseau international, déjà bien amorcé en Europe, notamment en Italie où nos ambitions sont grandes, ainsi qu'en Israël et au-delà. Car il est assez évident que le partage du monde qui se dessine entre les Etats-Unis et la Chine ne peut laisser indifférente une maison inventive de la vieille Europe qui se cherche de nouvelles frontières.



Michel Cicurel.
Mars 2005.



ORGANES DE DIRECTION

de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président
Baron Benjamin de Rothschild

Vice-président
Victor Sasson

Membres
John Alexander
Claude Janssen
René de La Serre
Claude Messulam
Ervin Rosenberg
Henri-Paul Rousseau *
Daniel Trèves

Censeur
Paul-Henri Couture *

DIRECTOIRE

Président
Michel Cicurel

Directeur Général
Guy Grymberg

Directeur Général Adjoint
Samuel Pinto

Patrice Dordet

Jean Laurent-Bellue

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires titulaires
Cabinet Didier Kling & Associés
PricewaterhouseCoopers Audit

Commissaires suppléants
Marie-Paule Degeilh
Yves Nicolas

* Nommés en décembre 2004.

CHIFFRES-CLÉS

DONNÉES CONSOLIDÉES (en milliers d'euros)

Chiffres du bilan	2004	2003
Total de bilan	2.663.175	2.328.664
Capitaux propres *	200.150	157.671
Crédits distribués	176.853	224.094
Dépôts clientèle	1.201.178	917.133
Chiffres du compte de résultat		
Produit net bancaire **	168.340	137.363
Résultat brut d'exploitation **	38.103	17.439
Résultat net	23.845	9.313
dont part du Groupe	21.375	8.769
Effectif moyen (nombre) ***	529	550

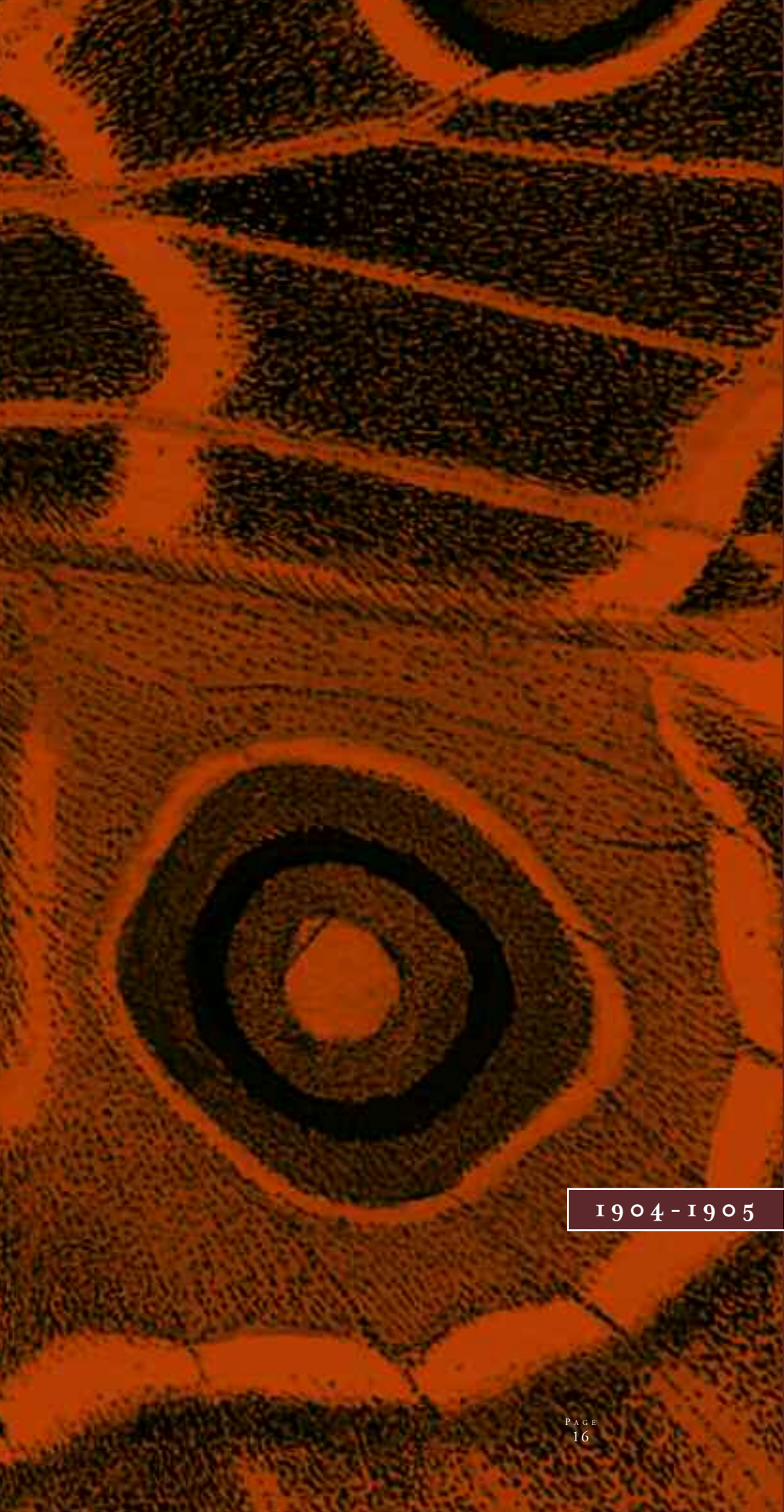
DONNÉES SOCIALES (en milliers d'euros)

Chiffres du bilan	2004	2003
Total de bilan	2.641.825	2.353.358
Capitaux propres *	190.754	135.761
Crédits distribués	392.401	472.720
Dépôts clientèle	1.219.502	962.344
Chiffres du compte de résultat		
Produit net bancaire **	103.886	106.034
Résultat brut d'exploitation **	23.278	31.299
Résultat net	19.385	23.595
Effectif moyen (nombre)	357	370

(*) Hors résultat de l'exercice.

(**) Approche économique présentée dans les rapports de gestion Groupe et Social.

(***) Sociétés intégrées globalement.



1904-1905

ANIMAUX ARTICULÉS

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE

et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004

Messieurs les Actionnaires,

Conformément à la loi, le Directoire de la société nous a présenté, en temps opportun, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes de l'exercice 2004 et communiqué le rapport qu'il a établi en vue de sa présentation à l'Assemblée.

Après examen de ce rapport, nous vous précisons que nous n'avons aucune observation complémentaire à formuler sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice 2004 ; ces comptes confirment les renseignements qui nous avaient été communiqués au cours de l'année.

Nous recommandons l'adoption des comptes à l'Assemblée des Actionnaires.

Le Conseil de Surveillance.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTOIRE

L'année 2004 a été marquée par une forte croissance des actifs gérés par le groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, en France et à l'étranger.

Grâce à la collecte nette de 2,3 milliards d'euros (17 % des actifs gérés) après celle de 2 milliards d'euros en 2003, les actifs sous gestion ont atteint 16,2 milliards d'euros, en progression de 21 % sur l'année. Depuis 1998, la hausse moyenne des actifs gérés est de 18 % par an (+165 % sur la période) alors que, dans le même temps, l'indice MSCI des bourses mondiales, comme le CAC 40, n'a pas monté.

Cette année, le résultat consolidé de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque atteint 21,4 millions d'euros, en progression de 143,8 %. Ce résultat constitue le reflet de la qualité des équipes. En effet, la culture familiale de l'entreprise confère à cette maison un esprit unique qui allie créativité, respect du client et communication entre les métiers ; ce facteur culturel favorise le talent et le goût de la performance.

GESTION PRIVÉE ET GESTION PATRIMONIALE

L'activité à destination de la clientèle privée se développe significativement dans le cadre du plan stratégique à cinq ans de la banque.

Ainsi, depuis l'année 2000, le montant des actifs gérés a augmenté en moyenne de 18 % par an, porté par la qualité de sa gestion financière et sa constante recherche de performance dans la durée.

La collecte soutenue, en provenance, notamment, des patrimoines familiaux, illustre l'adéquation de l'offre sur mesure de la banque aux attentes variées de sa clientèle, toujours sensible à la sophistication et à la technicité des services proposés, sans pour autant que soit

négligée la proximité d'une relation qui privilégie personnalisation, écoute et disponibilité.

Les équipes d'ingénierie patrimoniale ont été encore étoffées tandis que les installations à Bordeaux et à Lyon ont été complétées en fin d'année par l'ouverture d'une nouvelle implantation à Marseille.

La Direction de la clientèle privée et de la gestion de patrimoine est ainsi à même de fournir un conseil attentif, approfondi et propice à l'optimisation d'actifs souvent complexes, en particulier ceux des chefs d'entreprise désireux de pérenniser ou de transmettre le fruit de leur réussite professionnelle.

A l'instar des années écoulées, toutes les techniques de gestion proposées par les entités de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, couvrant la gamme complète des produits classiques, alternatifs ou structurés, ont été proposées en vue de préserver les patrimoines confiés, sans exclure la sélection, en toute indépendance, des meilleures formules d'autres maisons de gestion, en fonction des conjonctures.

Enfin, une attention grandissante a aussi été portée à la qualité du traitement des opérations, à leur contrôle et à leur automatisation, spécialement dans le domaine de la communication avec la clientèle.

GESTION INSTITUTIONNELLE ET DISTRIBUTION

2004 s'est achevée par une nouvelle collecte record pour **Edmond de Rothschild Asset Management** (EdRAM) qui a également vu sa rentabilité s'améliorer sensiblement grâce au dynamisme des équipes mais aussi par son attention constante à la maîtrise de ses frais généraux. EdRAM a ainsi dépassé les 10 milliards d'actifs sous gestion avec une progression de 28 % en 2004.

L'année 2004 a également été marquée par des succès commerciaux importants remportés dans le cadre d'appels d'offres en France et à l'étranger. EdRAM a ainsi collecté 2 milliards d'euros par la distribution de ses propres fonds et de produits des autres filiales de gestion du groupe qui viennent compléter sa gamme.

La répartition est à peu près identique entre le monétaire dynamique et les actions qui prennent cependant légèrement l'avantage. La gamme "Rendement" a attiré l'essentiel de la collecte actions. Tricolore Rendement a ainsi largement passé le cap du milliard d'encours pour atteindre 1,5 milliard d'euros à la fin de l'année. Tam Plus a terminé l'année en approchant les 2 milliards sous gestion. La majorité des fonds actions a sur-performé son indice de référence (Tricolore Rendement affiche une performance de plus de 21 %). De même, plus de la moitié des fonds actions et des fonds obligataires sont, au sein de leur univers de classement Europerformance, positionnés dans le premier quartile à 3 ans. Comme chaque année, EdRAM a vu ses fonds récompensés pour la qualité de leurs performances. La distinction la plus éloquente est le classement établi par le magazine Global Investor, avec Morningstar, intitulé "Top European Equity Fund Families". Ainsi, en 2004*, Edmond de Rothschild Asset Management apparaît au deuxième rang parmi 52 sociétés européennes de gestion étudiées.

Les équipes commerciales ont été renforcées. Le développement des équipes de gestion se poursuit. Henri Elbaz, responsable du département obligataire, a été nommé au directoire d'EdRAM. Par ailleurs, Léonard Cohen et Bruno Vanier ont été respectivement nommés responsables de la gestion européenne et des pays émergents.

Enfin, un nouveau fonds value a été lancé : Japon Rendement ; d'autres créations sont à l'étude pour 2005.

MULTIGESTION TRADITIONNELLE ET ALTERNATIVE

Edmond de Rothschild Multi Management, créée il y a trois ans, regroupe les activités de multigestion traditionnelle et alternative.

L'exercice 2004 a été particulièrement encourageant en termes de volume d'activité et de résultats. Les actifs gérés ont ainsi atteint 1,08 milliard d'euros en fin d'année (+ 70 %).

Le développement de la multigestion alternative a été le

plus important contributeur à ces résultats, grâce à l'intérêt manifesté par la clientèle institutionnelle pour ce type de gestion (fonds dédiés ou OPCVM de la filiale).

La gamme d'Edmond de Rothschild Multi Management comprend une vingtaine de fonds dont les performances ont été satisfaisantes, notamment les fonds de fonds alternatifs qui ont mieux performé que les indices correspondants. Cette gamme s'est enrichie cette année de deux nouveaux supports d'investissement dont les perspectives paraissent très intéressantes. Il s'agit d'un fonds de multigestion alternative (Multigest Explorer) dédié aux secteurs de l'énergie, du pétrole, des ressources naturelles et des "utilities", ainsi que d'une version proche, déclinée seulement en gestion non alternative. Ces deux fonds, qui ont bien démarré, ont demandé un an de préparation avant d'être lancés à la fin du troisième trimestre.

Pour faire face à son développement rapide, la filiale a accéléré son effort de recrutement, tant dans les équipes de gestion dans l'objectif d'assurer de bonnes performances, que pour le contrôle interne et le contrôle des risques.

GESTION STRUCTURÉE

Edmond de Rothschild Financial Services, spécialiste des produits structurés du Groupe LCF Rothschild, a renforcé sa présence dans ses trois métiers, Financial Products, Structured Asset Management et Alternative Solutions.

Son activité est proche des 1,5 milliard d'euros d'actifs dont 600 millions d'euros en gestion de fonds ou en gestion conseillée.

L'année 2004 a permis une percée significative de l'offre de structures sur mesure réservées aux institutionnels européens, profitant ainsi de l'appétit des investisseurs pour des produits long terme offrant des rendements élevés conditionnels.

Les gammes de gestion de fonds gérés selon les méthodes quantitatives d'assurance de portefeuille ont également rencontré un succès notable, que cela soit en distribution directe (gamme Opportunités & Protection) ou indirecte par l'intermédiaire de partenaires bancaires.

Enfin, la configuration des marchés financiers et le développement de nouveaux produits permettant notamment de tirer profit des faibles volatilités obser-

* Global Investor, Octobre 2004.

vées ont permis la forte croissance de l'activité "alternative solutions".

Edmond de Rothschild Financial Services dispose d'une filiale société de gestion, **RFS Gestion**, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers pour la gestion structurée et en particulier pour l'utilisation d'instruments dérivés complexes, ainsi que d'une succursale en Italie.

PRIVATE EQUITY

Axe important du plan stratégique de la banque, l'activité de "private equity" (investissement en capital dans des sociétés non cotées) a connu un fort développement en 2004. Cette activité est organisée autour d'une société holding commune, **Edmond de Rothschild Private Equity Partners**, et de trois filiales spécialisées.

Edmond de Rothschild Investment Partners (EdRIP) intervient dans les investissements minoritaires non cotés. Elle gère et conseille plus de 270 millions d'euros d'actifs, principalement sous forme de FCPR et FCPI.

EdRIP a notamment procédé au premier closing du FCPR BioDiscovery 2 positionné dans le domaine des sciences de la vie.

Edmond de Rothschild Capital Partners est centrée sur les investissements majoritaires en LBO dans les entreprises de taille moyenne à fort potentiel de croissance.

Cette filiale a finalisé au cours de l'exercice la levée de son premier fonds LBO, Edmond de Rothschild LBO Fund, à hauteur de 210 millions d'euros.

Le fonds a accueilli des investisseurs français, européens et américains de premier plan, le tiers des souscriptions provenant d'investisseurs non français. L'origine, assez diversifiée, des souscriptions, provient d'institutions financières, de fonds de fonds, de fonds de pension, de family offices et de personnes physiques et de groupes industriels.

Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP, basée à Londres, a lancé son premier fonds de fonds, European Buy-out Opportunities I, LP (EBOP), lequel a pour objectif de sélectionner les meilleures équipes européennes de LBO.

Le fonds de fonds, qui a fait un premier closing le 17 juin 2004 à 43,5 millions d'euros, investit dans des fonds LBO de mid-market nationaux ou régionaux, en Europe.

ACTIVITÉS DE GESTION COLLECTIVE ET PRIVÉE À L'INTERNATIONAL

Le développement à l'international de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque s'est poursuivi en 2004.

Edmond de Rothschild Investment Services, filiale israélienne du Groupe LCF Rothschild, a vu son activité et ses résultats progresser en 2004. Ses actifs sous gestion s'élèvent à 530 millions d'euros, en hausse de 30 % par rapport à 2003. Cette filiale et les sociétés qu'elle contrôle poursuivent leurs activités de gestion de fonds locaux, de "private equity" et de distribution des produits et services du Groupe.

En Italie, **Edmond de Rothschild S.G.R. SpA**, société spécialisée dans la gestion d'actifs pour compte de tiers, offre ses services à une clientèle locale de particuliers fortunés.

Edmond de Rothschild Asset Management, qui distribue ses produits de gestion collective en Italie, a connu une progression des actifs collectés dans ce pays de l'ordre de 55 %.

Le groupe a également poursuivi la commercialisation de la SICAV luxembourgeoise **Edmond de Rothschild Fund** en Europe dont les compartiments actions ont été renforcés tout en maintenant la classe des obligations convertibles à un niveau élevé. Son actif net totalise 600 millions d'euros d'actifs nets sous gestion.

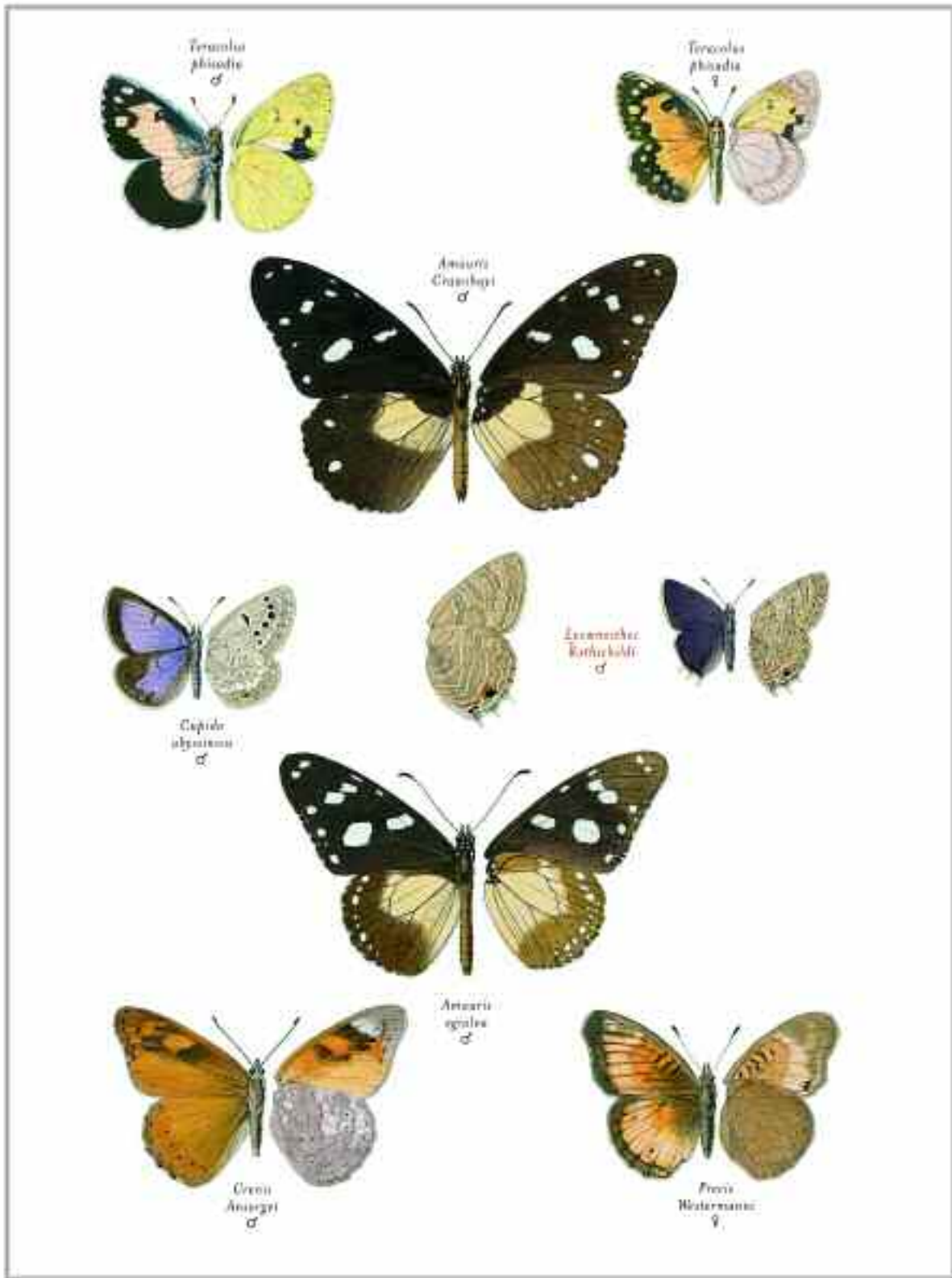
CONSEIL AUX ENTREPRISES

Dans un marché des Fusions Acquisitions encore hésitant, 2004 a été pour **Edmond de Rothschild Corporate Finance** une année de transition et de redéploiement, avec de nombreux et importants changements internes. Jean Laurent-Bellue a ainsi remplacé, en novembre, dans ses fonctions, le Président de la filiale, membre du directoire de la banque, Emmanuel Hau, parti à la retraite. Un certain nombre de recrutements ont également été réalisés afin de compléter les équipes et de se présenter dans les meilleures conditions sur le marché à un moment où celui-ci montre de nets signes de redressement.

A l'avenir, cette filiale a vocation à intervenir dans trois domaines :

- le conseil aux grandes entreprises françaises et étrangères pour leur développement ou leur recentrage

LÉPIDOPTÈRES



d'activité, l'accent étant mis sur des opérations d'un montant compris entre 100 millions et 1 milliard d'euros, - le conseil en direction des familles actionnaires de groupes industriels importants, - le conseil aux entreprises de taille moyenne dont les capitaux sont généralement familiaux.

Dans ce dernier domaine, Edmond de Rothschild Corporate Finance bénéficie, avec la gestion privée de la banque et notamment ses équipes d'ingénierie patrimoniale, d'un atout pour l'apport de mandats. Cette proximité facilite aussi leur traitement et particulièrement l'optimisation des contraintes patrimoniales propres à la cession d'une entreprise à capitaux familiaux.

INVESTISSEMENTS LOGISTIQUES ET RESSOURCES HUMAINES

La banque, en 2004, a beaucoup investi en solutions informatiques au service de la gestion, tant collective que privée.

La refonte des outils informatiques de la salle des marchés a abouti en 2004 à l'intégration complète de ses activités sur un seul progiciel, garant de productivité et de sécurité. Par ailleurs, afin d'assurer une meilleure maîtrise encore de ses risques de contrepartie, la banque implante actuellement un logiciel qui devrait être opérationnel au cours du 1^{er} semestre 2005.

Les travaux destinés à préparer la mise en œuvre du projet Bâle II ont également été poursuivis et des groupes d'étude ont été mis en place dans le cadre du passage aux normes IFRS en janvier 2007.

Enfin, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a lancé une étude complète de son Plan de Continuité d'Activité (PCA), incluant un plan de secours informatique, garantissant la continuité des activités de la maison en cas de crise majeure.

Le groupe de la banque totalisait au 31 décembre 2004 un effectif de 536 collaborateurs contre 535 en 2003.

EVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE PARTICIPATIONS

Au cours des mois d'avril et mai, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a acquis des actions de ERS, ce qui élève sa participation à 99,24 %.

En juin, la banque a cédé la totalité de sa participation dans CDC IXIS-LCF Rothschild Midcaps.

En juillet et octobre, elle a également cédé des actions de la Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco. Sa participation passe ainsi de 47,51 % à 46,69 %.

En décembre, la banque a cédé l'ensemble de sa participation dans BLC-Edmond de Rothschild Asset Management Inc..

Elle a, par ailleurs, cédé 25,20 % du capital de Edmond de Rothschild Investment Partners.

Dans le cadre des opérations intra-groupes, elle a acheté à Compagnie Financière Saint-Honoré des actions de Assurances & Conseils Saint-Honoré pour porter sa participation à 46,62 % du capital. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, actionnaire unique de RCF Finances, a également opéré, sans liquidation de cette dernière, une opération de "dissolution-confusion", portant de ce fait sa participation dans Edmond de Rothschild Corporate Finance à 99,99 %.

ACTIONNARIAT

L'exercice 2004 a été marqué par une nette augmentation du résultat net individuel du groupe **Compagnie Financière Saint-Honoré**. Ce dernier atteint en effet 42,7 millions d'euros, pour 30,2 millions d'euros en 2003.

Grâce à un fort développement commercial conjugué à des actions de rationalisation et d'organisation, le Groupe a amélioré sa profitabilité, notamment en ce qui concerne La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque dont le résultat atteint cette année 21,4 millions d'euros pour 8,8 millions d'euros en 2003.

L'événement le plus marquant de cette année est l'entrée au capital de la banque, à hauteur de presque 10 %, de la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ), en décembre 2004. Cette alliance sert plusieurs objectifs au premier plan desquels le renforcement de l'assise actionnariale de la banque, grâce à l'entrée d'un groupe institutionnel nord-américain de premier ordre. La mise en place de synergies, notamment en terme de gestion, devrait permettre de renforcer la croissance de certains de ses métiers.

Ainsi, l'activité de courtage d'assurances, Assurances

& Conseils Saint-Honoré, a désormais atteint un stade permettant de transférer à la banque les 40 % du capital encore détenus par CFSH. Ce mouvement, achevé début 2005, devrait permettre de développer un ensemble de synergies avec le reste du groupe, notamment en matière d'assurance-vie.

Dans cette dynamique intra-groupe, la holding Compagnie Financière Saint-Honoré poursuit sa mission d'amorçage de nouveaux produits gérés et commercialisés par la banque. CFSH a ainsi participé au lancement du fonds de fonds European Buy-out Opportunities I, spécialisé sur le segment des fonds de LBO de taille moyenne en Europe, ainsi que de divers autres produits, notamment en "private equity".

CFSH développe également son activité d'investissement pour compte propre qui, en 2004, a continué de dégager des plus-values significatives.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'exercice 2004 fait ressortir pour la Banque un bénéfice net de 19.384.947,78 euros.

Compte tenu du report à nouveau, le bénéfice distribuable s'établit à 22.568.492,12 euros.

Il est proposé de distribuer un dividende de 19.792.766,10 euros, représentant 4,05 euros par action. Le revenu global par action (avoir fiscal compris) au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

- 2001 (5,85 euros),
- 2002 (3,30 euros),
- 2003 (8,70 euros).

PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ 2005

L'activité des premiers mois de l'année 2005 tend à confirmer le retour, constaté en 2004, à un comportement plus rationnel des marchés financiers. Après une année soutenue, un léger assagissement de la croissance est probable. Il devrait aller de pair avec une meilleure possibilité d'analyse des paramètres de marché et un retour avisé et prudent des investisseurs vers la gestion dynamique dans toutes ses composantes et elles sont nombreuses.

Face à cette amélioration du contexte mondial, le Groupe LCF Rothschild est particulièrement bien positionné.

Les estimations du résultat pour 2005 sont favorables :

la collecte des premiers mois est très satisfaisante ; la prudence étant très fortement ancrée dans la culture de la banque, la maîtrise des frais généraux se poursuit et les développements s'opèreront avec discernement et précaution.

CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DIRECTOIRE

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par chacun des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire de la banque est la suivante :

Conseil de Surveillance

Baron Benjamin de Rothschild

• Président de :

La Compagnie Financière Holding Benjamin et Edmond de Rothschild Genève S.A. (Suisse), Holding Benjamin et Edmond de Rothschild Pregny S.A. (Suisse), Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse), Banca Privata Edmond de Rothschild Lugano S.A. (Suisse), Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg), La Compagnie de Trésorerie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse), Arbinter-Omnivalor S.A. (Genève), The Caesarea Edmond Benjamin de Rothschild Development Corporation Ltd (Israël)

• Vice-Président de la Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.)

• Président du Conseil de Surveillance de :
Compagnie Financière Saint-Honoré (Paris),
Assurances & Conseils Saint-Honoré (Paris)

• Administrateur de :

Cogifrance (Paris), Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco (Monaco), Edmond de Rothschild Limited (Londres), Isrop Participations S.A. (Luxembourg), Rothschild Continuation Holdings A.G. (Suisse), La Compagnie Fermière Benjamin et Edmond de Rothschild S.A. (Paris), La Compagnie Vinicole Baron Edmond de Rothschild S.A. (Paris),

• Membre du Conseil de Surveillance des Domaines Barons de Rothschild (Lafite)

• Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au conseil d'ERS

Monsieur Victor Sasson

• Président du Conseil de Surveillance de la Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.)

- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré

- Administrateur de :

La Compagnie Générale Immobilière de France (Cogifrance), La Compagnie Fermière Benjamin et Edmond de Rothschild S.A. (Paris), La Compagnie Vinicole Baron Edmond de Rothschild, La Compagnie Financière Holding Benjamin et Edmond de Rothschild Genève S.A. (Suisse), Holding Benjamin et Edmond de Rothschild Pregny S.A. (Suisse)

- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au conseil de la Société Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Paris (S.I.E.M.P.)

- Gérant de SNC Cogifrance et Compagnie Gestion

- Membre du Conseil d'Administration et Trésorier de : La Fondation Ophtalmologique Adolphe de Rothschild, Institut de Biologie Physico-Chimique - Fondation Edmond de Rothschild

- Membre du Conseil du Centre Edmond de Rothschild pour la Recherche Appliquée de Médecine (C.E.R.R.A.M.)

Monsieur John Alexander

- Membre du Conseil de Surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré

- Administrateur de :

Edmond de Rothschild Limited (Royaume-Uni), LCF Edmond de Rothschild Securities Limited (Royaume-Uni), LCF Edmond de Rothschild Asset Management Limited (Royaume-Uni), LCF Edmond de Rothschild Fund Management Limited (Royaume-Uni), The Bristol Port Company (Trustees) Limited (Royaume-Uni), First Corporate Shipping Limited (Royaume-Uni), Thatchcastle Limited (Royaume-Uni), CA Sperati (The Special Agency) Plc (Royaume-Uni), CPRE Oxfordshire Buildings Trust Limited (Royaume-Uni), Sterling Insurance Group Limited (Royaume-Uni), Autologic Holdings Plc (Royaume-Uni), La Compagnie Financière Holding Benjamin et Edmond de Rothschild S.A. (Suisse), Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse), Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg), Integral Management Limited (Bermudes), Fedex Corporation S.A. (République de Panama), LCF Edmond de Rothschild (CI) Limited, LCF Edmond de Rothschild Holdings (CI) Limited, LCF Edmond de Rothschild Asset Management (CI) Limited, Castle Management (Guernesey) Limited, Edmond de Rothschild International Funds Ltd (Bermudes)

Monsieur Claude Janssen

- Président du Conseil International de l'Institut Européen d'Administration des Affaires (I.N.S.E.A.D.)

- Président de l'Institut Européen du Développement Durable (I.E.D.D.)

- Administrateur de :

Cie Lebon, American University in Bulgarie (A.U.B.G.), Russell Reynolds Associates, Union Centrale des Arts Décoratifs, Association pour le Rayonnement de l'Opéra National de Paris (A.R.O.P.), Krupaco Finance Limited (Grande-Bretagne), Krupaco Finance S.A. (Luxembourg), Permal Asset Management

Monsieur René de La Serre

- Administrateur de :

Calyon S.A., Sanofi-Aventis S.A., Schneider Electric S.A.

- Censeur de :

Fimalac S.A., Nord-Est S.A.

- Membre du Conseil de Surveillance de :

Compagnie Financière Saint-Honoré, Pinault-Printemps-Redoute, Euronext N.V. (Pays-Bas)

- Administrateur délégué de Harwanne Compagnie de Participations Industrielles et Financières S.A. (Suisse)

Monsieur Claude Messulam

- Directeur Général de Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse)

- Membre du Conseil de Surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré

- Administrateur de :

Fondation Patronale de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. et des sociétés connexes (Suisse), La Compagnie Financière Holding Benjamin et Edmond de Rothschild Genève S.A. (Suisse), Holding Benjamin et Edmond de Rothschild Pregny S.A. (Suisse), La Compagnie de Trésorerie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse), Arbinter-Omnivalor S.A. (Suisse), LCF Edmond de Rothschild Gestion S.A. (Suisse), Mémorial Adolphe de Rothschild (Suisse), Banca Privata Edmond de Rothschild Lugano S.A. (Suisse), Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg), Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco (Monaco), Banque Privée Edmond de Rothschild Ltd (Bahamas), ISROP Participations (Luxembourg), Administration & Gestion S.A. (Suisse), LCF Communication S.A. (Suisse), Rothschild Bank A.G. (Suisse), Rothschild Holding A.G. (Suisse), Edmond de Rothschild International

Funds Ltd (Bermudes), LCF Edmond de Rothschild Prifund Conseil (Luxembourg), Edmond de Rothschild Limited (Grande-Bretagne)

Monsieur Ervin Rosenberg

- Président-Directeur Général de Financière Savoisienne
- Administrateur de Nexans
- Membre du Conseil de Surveillance de :
Edmond de Rothschild Financial Services, Mobility Saint-Honoré

Monsieur Henri-Paul Rousseau

- Président du Conseil et Chef de la Direction de la Caisse de Dépôt et Placement du Québec
- Administrateur de :
Société du Havre de Montréal (Québec), Banque Maurin Maurel (France)

Monsieur Daniel Trèves

- Directeur Général de La Compagnie de Trésorerie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse)
- Administrateur de :
Assurances & Conseils Saint-Honoré, Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse), Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg), ISROP Participations S.A. (Luxembourg), LCF Edmond de Rothschild Prifund Conseil (Luxembourg), Associated Investors Inc. (British Virgin Islands), Fondation pour le Développement de l'Instruction et de l'Éducation Physique pour la Jeunesse Française de Genève (Suisse), Treasury Investments Limited (Channel Islands)

Directoire

Monsieur Michel Cicurel

- Président du Directoire de Compagnie Financière Saint-Honoré
- Président du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Private Equity Partners
- Président du Conseil d'Administration de :
ERS, Edmond de Rothschild S.G.R. SpA, Edmond de Rothschild S.I.M. SpA
- Membre du Conseil de Surveillance de Publicis
- Administrateur de :
Banque Privée Edmond de Rothschild (Suisse), Edmond de Rothschild Limited (Grande-Bretagne), La Compagnie Financière Holding Benjamin et Edmond de Rothschild Genève S.A. (Suisse), La

Compagnie de Trésorerie Benjamin de Rothschild (Suisse), Bouygues Télécom S.A., Cdb Web Tech (Italie), Cir International (Luxembourg), Rexecode, Société Générale

- Censeur de Paris-Orléans
- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque aux conseils de :
Assurances & Conseils Saint-Honoré, Edmond de Rothschild Corporate Finance, Edmond de Rothschild Asset Management, Edmond de Rothschild Financial Services, Edmond de Rothschild Multi Management, Equity Vision
- Représentant permanent de Compagnie Financière Saint-Honoré au conseil de Cogifrance
- Membre du Conseil des Commanditaires de Rothschild & Cie Banque

Monsieur Guy Grymberg

- Président du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Financial Services
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Assurances & Conseils Saint-Honoré
- Membre du Conseil de Surveillance de :
Compagnie Financière Saint-Honoré, Edmond de Rothschild Asset Management, Edmond de Rothschild Private Equity Partners, Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.)
- Administrateur de :
ERS, Edmond de Rothschild Corporate Finance, Edmond de Rothschild Multi Management, Financière Eurafrrique, Groupement Immobilière et Financière (G.I.F.), Sogefic, Mobility Saint-Honoré, Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco (Monaco), Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg), Edmond de Rothschild Investment Services (Israël), Edmond de Rothschild S.G.R. SpA (Italie), Edmond de Rothschild S.I.M. SpA (Italie)
- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque aux conseils de :
Financière Boréale, G.I.E. Saint-Honoré, Immobilière Dassault, Marais Participations

Monsieur Samuel Pinto

- Membre du Directoire et Directeur Général de Compagnie Financière Saint-Honoré
- Président et Membre du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Asset Management
- Membre du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Financial Services

- Administrateur de :
Asie 2000, Edmond de Rothschild Multi Management,
Edmond de Rothschild S.G.R. SpA (Italie), Société
d'Oxygène et d'Acétylène d'Extrême-Orient,
- Représentant permanent de Compagnie Financière
Saint-Honoré au conseil de Equity Vision
- Représentant permanent de La Compagnie Financière
Edmond de Rothschild Banque au conseil de Edmond
de Rothschild Fund (Sicav luxembourgeoise)

Monsieur Patrice Dordet

- Administrateur de :
ERS, Edmond de Rothschild Multi Management
- Membre du Conseil de Surveillance de Edmond de
Rothschild Asset Management

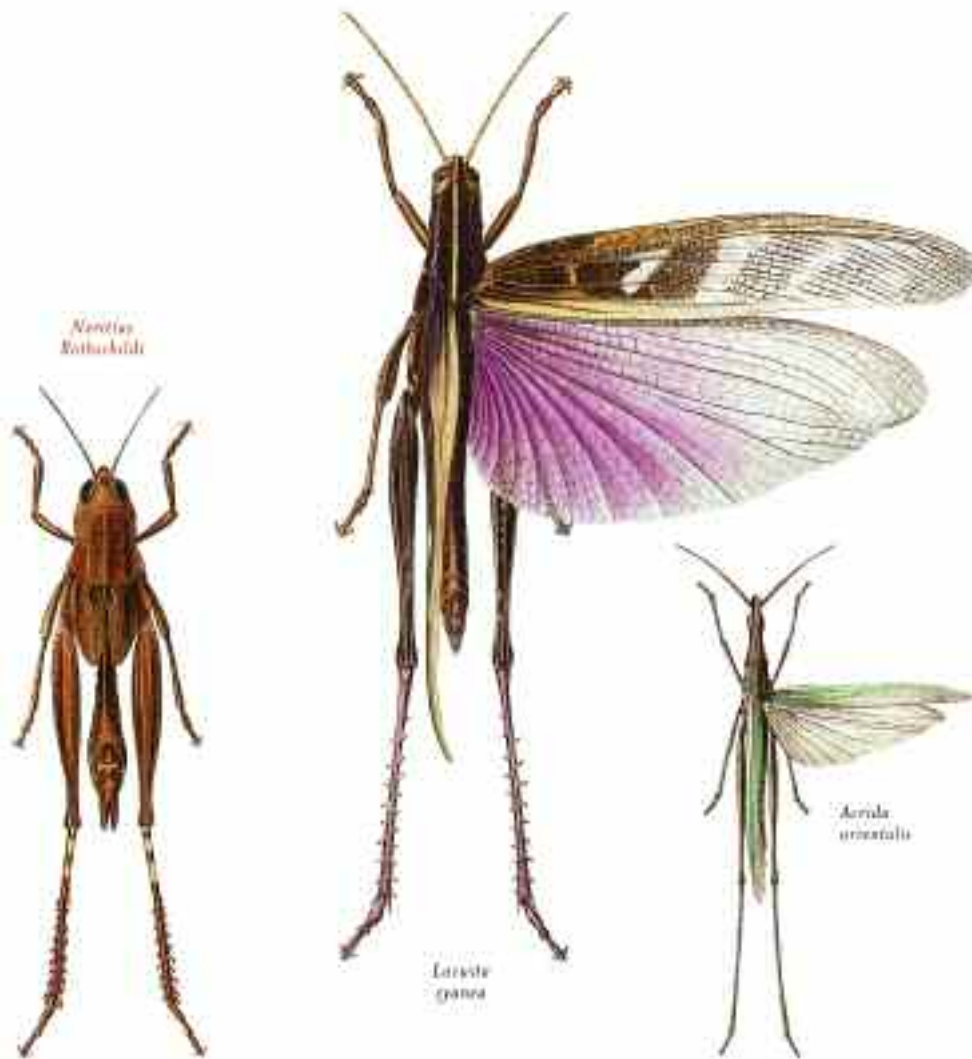
Monsieur Jean Laurent-Bellue

- Président-Directeur Général de Edmond de Rothschild
Corporate Finance
- Administrateur Délégué de Afipa S.A. (Suisse)
- Administrateur de Afipa Luxembourg S.A.
(Luxembourg)
- Administrateur de :
Harwanne Compagnie de Participations Industrielles
et Financières S.A. (Suisse), Nord-Est S.A., SAPI S.A.
- Membre du Conseil de Surveillance de KPMG S.A.

ORTHOPTÈRES



*Locusta
gigantea*



*Nereida
Rothschilidi*

*Locusta
ganes*

*Acrida
orientalis*



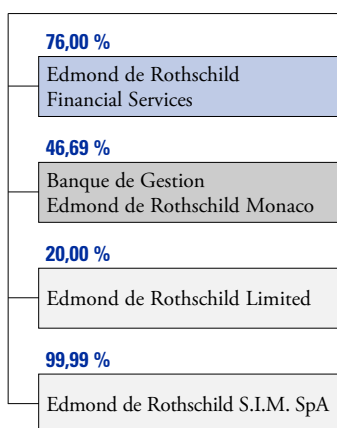
1904-1905

OKAPI & GIRAFES

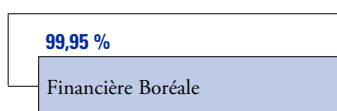
ORGANIGRAMME DES PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES

par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque

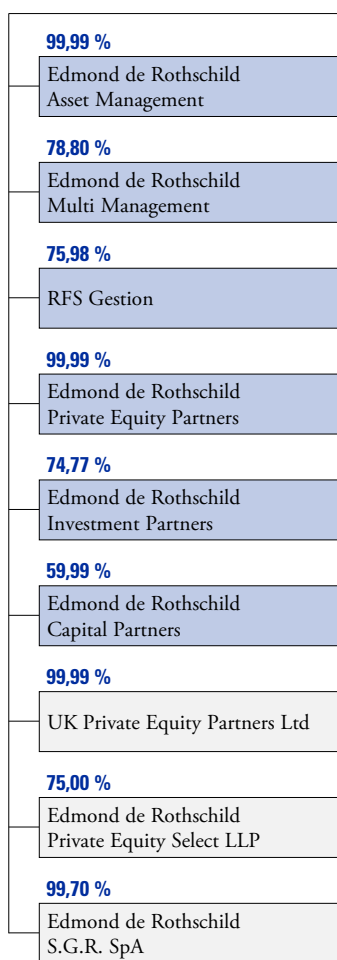
Banques et Entreprises d'Investissement



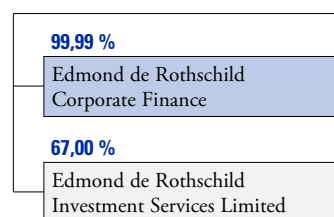
Société de Portefeuille



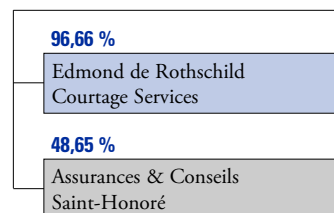
Sociétés de Gestion



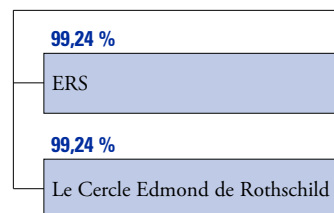
Sociétés de Conseil



Sociétés d'Assurance

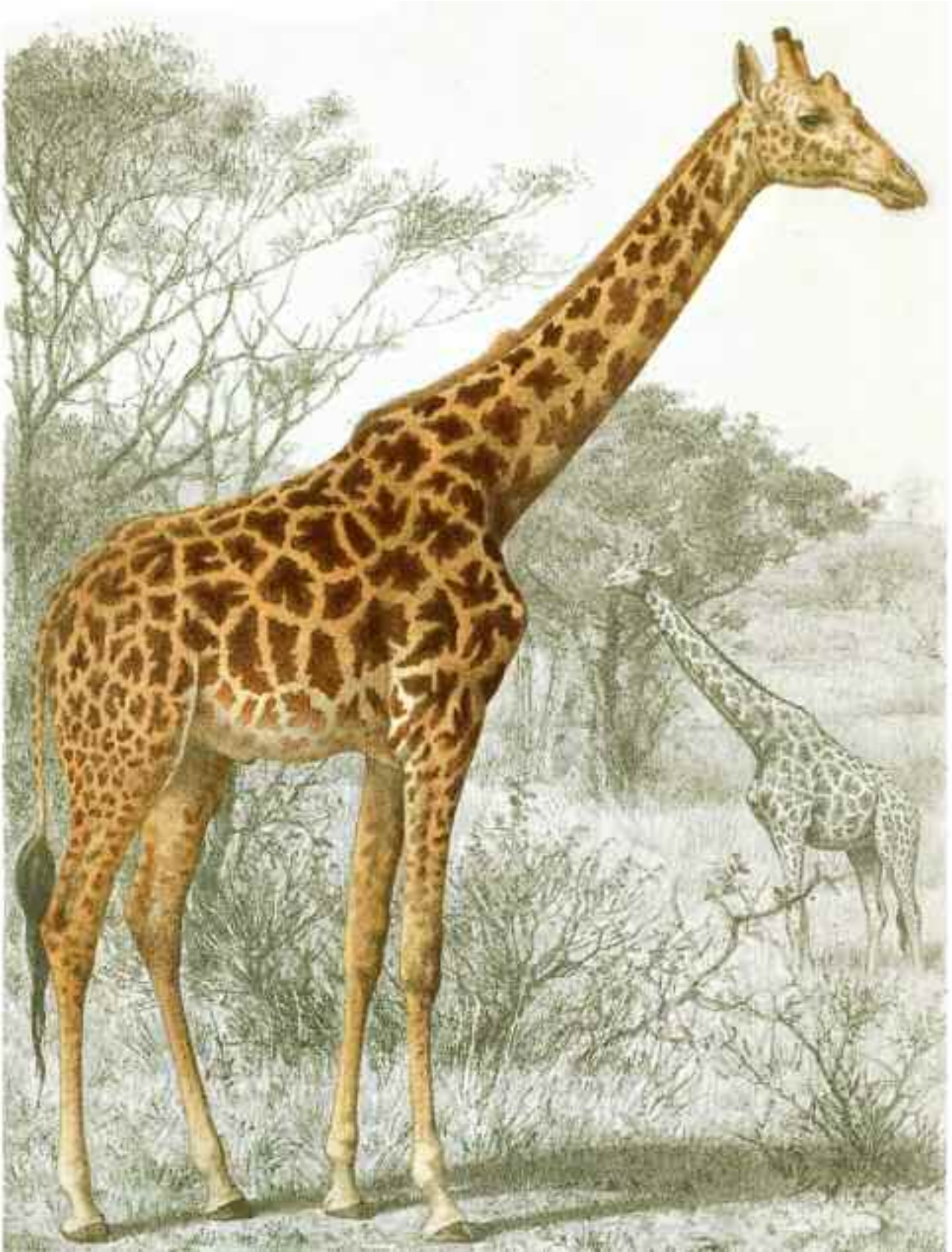


Divers



% d'intérêts Groupe
 ■ Intégration globale
 ■ Mise en équivalence
 ■ Sociétés étrangères

Giraffa camelopardalis rothschildi Lydekker



RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque

Le **résultat net consolidé** du Groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque s'élève à 21,4 millions d'euros en 2004, contre 8,8 millions d'euros l'exercice précédent.

Dans des marchés financiers et boursiers pourtant encore incertains, le **produit net bancaire** progresse de 22,6 %, pour s'établir à 168,3 millions d'euros. Il est à noter que le changement de méthode de consolidation de la société Edmond de Rothschild Investment Services Limited, qui passe de la mise en équivalence à l'intégration globale en 2004, a pour effet d'augmenter le P.N.B. de 3,8 millions d'euros. A méthode de consolidation constante, celui-ci aurait été en hausse de 19,8 % en 2004.

Les pôles de la gestion d'actifs -cœur de métier du Groupe- continuent de connaître une activité très soutenue grâce, notamment, à la croissance de la collecte nette et ce, tant dans le domaine de la clientèle privée (+ 15,7 %) que dans le secteur de la gestion collective (+ 23,1 %). Les actifs sous gestion du Groupe augmentent ainsi de 2,85 milliards d'euros d'une année à l'autre, soit + 21,3 %.

Les revenus de la gestion d'actifs progressent, globalement, de 32,2 % grâce, essentiellement, aux commissions financières récurrentes -assises sur les capitaux gérés- qui s'accroissent, elles, de 40,6 % en 2004.

Dans un environnement encore difficile, les honoraires facturés par le Groupe dans le cadre de ses activités de conseil et d'assistance aux entreprises s'avèrent en retrait de 58,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Les opérations de marché, quant à elles, enregistrent une hausse des recettes du secteur du change de + 33,2 % d'une année à l'autre en raison, notamment, de l'augmentation des opérations de bourse étrangère.

Les **charges générales d'exploitation et amortisse-**

ments progressent, globalement, de 8,6 % en 2004, les frais de personnel -y inclus les rémunérations variables- s'accroissant, pour leur part, de 11,7 % (à méthode de consolidation constante, les charges générales d'exploitation et amortissements auraient augmenté de 6,4 % en 2004 et les frais de personnel de 9,6 %). La hausse des autres charges (+ 7,4 %, mais + 4,8 % à méthode de consolidation constante) est imputable, notamment, au développement des dépenses de publicité et de marketing ainsi qu'à l'augmentation, liée à la reprise des marchés financiers, des frais variables de traitement administratif des titres et des O.P.C.V.M..

Dans ces conditions, le **résultat brut d'exploitation** s'élève à 38,1 millions d'euros contre 17,4 millions d'euros en 2003, soit une progression de 119 %.

Le résultat net consolidé du Groupe intègre, notamment, une plus-value de consolidation sur la cession d'une ligne de titres par la banque (+ 3,4 millions d'euros). Il inclut également l'intéressement et la participation des salariés pour un montant de 3,5 millions d'euros.

Le **résultat net consolidé -part du Groupe-** ressort ainsi, après un impôt sur les sociétés de 14,2 millions d'euros, à 21,4 millions d'euros contre 8,8 millions d'euros en 2003, soit une hausse de 144 % d'une année à l'autre.

ANALYSE DU BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2004, le total du bilan consolidé s'élève à 2,66 milliards d'euros, en hausse de 14,4 % par rapport à celui de l'exercice précédent qui était de 2,33 milliards d'euros. Cette évolution est essentiellement due à l'augmentation des opérations de pensions livrées avec les O.P.C.V.M..

Les principaux chiffres, en milliers d'euros, sont les suivants :

	31.12.2004	31.12.2003
Actif		
Comptes de trésorerie et opérations interbancaires	1.318.077	1.115.237
Concours à la clientèle	176.853	224.094
Autres comptes financiers	259.239	303.514
Titres et immobilisations	909.006	685.819
Total	2.663.175	2.328.664
Passif		
Comptes de trésorerie et opérations interbancaires	1.785.421	1.506.659
Dépôts de la clientèle	423.010	391.200
Autres comptes financiers	230.749	263.821
Capitaux propres ⁽¹⁾	202.620	158.215
Bénéfice net (part du Groupe)	21.375	8.769
Total	2.663.175	2.328.664

(1) Intérêts minoritaires compris

A l'actif, la part des **opérations interbancaires et de trésorerie** représente, en 2004, 49,5 % du total du bilan consolidé contre 47,9 % en 2003, le montant de ces transactions progressant de 18,2 % d'un exercice à l'autre à la suite de l'augmentation des opérations tant à vue qu'à terme avec les autres établissements financiers. Ces chiffres traduisent toujours le poids de l'activité interbancaire dans le Groupe, en particulier au sein de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque qui présente, par ailleurs, une situation de liquidité favorable. La répartition des encours sur les établissements de crédit reste axée sur une sélectivité des signatures des contreparties et sur le développement des opérations de pensions livrées.

Le montant des **crédits à la clientèle** atteint 176,9 millions d'euros au 31 décembre 2004 contre 224,1 millions d'euros au 31 décembre 2003, soit une baisse de 21,1 % de date à date. A la suite du désengagement de la maison mère auprès des entreprises, l'essentiel des crédits accordés concerne des concours aux particuliers -et couverts par des titres-, qui s'inscrivent dans le cadre de la gestion d'actifs privée.

Les **autres comptes financiers** baissent de 14,6 % par rapport à l'exercice précédent.

La hausse de la rubrique **titres et immobilisations**, soit + 32,5 % de date à date, est principalement due à la constitution d'un portefeuille d'investissement de titres obligataires à taux variable (162 millions d'euros) adossé aux ressources longues -également à taux variable-

collectées dans le cadre du montage de produits structurés. Par ailleurs, la banque a cédé sa participation dans sa filiale de gestion au Canada, BLC-Edmond de Rothschild Asset Management Inc..

Au passif, les **comptes de trésorerie et d'opérations interbancaires** -y compris les titres de créances négociables placés auprès des établissements de crédit et de la clientèle financière- progressent de 18,5 % d'un exercice à l'autre et représentent 67 % du total du bilan consolidé au 31 décembre 2004, contre 64,7 % au 31 décembre 2003.

Cette évolution est principalement due au développement des opérations de pensions livrées à vue avec les O.P.C.V.M. du Groupe (+ 68,3 % de date à date). La répartition des ressources selon leur nature s'établit comme suit :

	31.12.2004	31.12.2003
Emprunts	63,4 %	61,6 %
• A vue	52,9 %	43,7 %
• A terme	10,5 %	17,9 %
Titres de créances négociables	36,6 %	38,4 %
Total	100 %	100 %

Les **dépôts de la clientèle**, y inclus les titres de créances négociables, atteignent 423 millions d'euros au 31 décembre 2004, en hausse, de date à date, de 8,1 %. Les ressources rémunérées représentent 230,9 millions d'euros.

Les éléments relatifs aux **capitaux propres** se décomposent ainsi, en milliers d'euros :

	⁽¹⁾ 31.12.2004	⁽¹⁾ 31.12.2003
Capital	78.396	68.649
Prime d'émission	76.503	28.947
Réserves et intérêts minoritaires	47.721	60.619
Total	202.620	158.215

(1) Avant affectation du résultat de l'exercice

La forte augmentation des fonds propres est due à la souscription par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec à une augmentation de capital et ce, pour un montant global de 48,29 millions d'euros, le solde étant représenté par l'exercice d'options de souscription d'actions par des collaborateurs de la maison.

Par ailleurs, la distribution du dividende de l'exercice 2003 et les différents mouvements sur le portefeuille de participations consolidées ont, globalement, entraîné une diminution des réserves consolidées (- 12,9 millions d'euros).

Les fonds propres représentent, au 31 décembre 2004, 7,6 % du total du bilan consolidé contre 6,8 % en 2003.

Le bénéfice de l'exercice -part du Groupe- s'élève à 21,4 millions d'euros, contre 8,8 millions d'euros en 2003, soit une hausse de 144 % d'une année à l'autre.

ANALYSE DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

L'approche économique et financière du résultat du Groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque -qui s'extrait de la présentation purement comptable du compte de résultat publiable- peut être résumée, très globalement, comme suit, en milliers d'euros :

	2004	2003
Gestion d'actifs	143.377	108.482
Activité à marge	6.643	7.415
Opérations de marchés	10.417	9.815
Conseil aux entreprises	3.699	8.937
Portefeuille-titres et revenus divers	4.204	2.714
Produit net bancaire	* 168.340	* 137.363
Charges générales d'exploitation	- 123.139	- 111.994
• Frais de personnel	- 74.089	- 66.313
• Autres frais administratifs	- 49.050	- 45.681
Dotations aux amortissements	- 7.098	- 7.930
Résultat brut d'exploitation	* 38.103	* 17.439
Solde net des provisions sur créances douteuses	1.843	- 577
Solde net des provisions pour risques	- 2.139	969
Résultat net exceptionnel des opérations sur titres	2.010	503
Résultat exceptionnel	668	- 882
Intéressement et participation des salariés	- 3.472	- 2.960
Impôt sur les bénéfices	- 14.176	- 5.463
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	1.008	284
Intérêts minoritaires	- 2.470	- 544
Résultat net consolidé (part du Groupe)	21.375	8.769

* Voir en annexe le tableau de passage avec le résultat publiable

PRODUIT NET BANCAIRE

Il s'établit à 168,3 millions d'euros, en hausse de 22,6 % par rapport à 2003.

Malgré un contexte de marché encore incertain, les revenus de la gestion d'actifs du Groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque progressent de 32,2 % en 2004.

Les pôles de la gestion d'actifs privée et collective continuent de connaître, en 2004, une activité très soutenue grâce, notamment, à la croissance de la collecte nette -respectivement + 15,7 % pour la clientèle privée et + 23,1 % pour la gestion collective-. Les actifs sous gestion du Groupe progressent ainsi de 21,3 % d'une année à l'autre, portant le poids des commissions financières récurrentes -assises sur les capitaux gérés- de 56,5 % du produit net bancaire consolidé en 2003 à 64,8 % en 2004.

Les actifs de la seule société de gestion collective Edmond de Rothschild Asset Management croissent de 2,38 milliards d'euros, soit + 28,3 % par rapport à 2003, et ce, principalement dans les O.P.C.V.M. actions.

Les commissions de gestion brutes des O.P.C.V.M. enregistrées par les différentes filiales de gestion de la banque (Edmond de Rothschild Asset Management, Edmond de Rothschild Multi Management, Edmond de Rothschild Investment Partners, Edmond de Rothschild Capital Partners, RFS Gestion) augmentent fortement d'un exercice à l'autre (+ 34,1 %), avec un renforcement au cours du dernier trimestre 2004.

Par ailleurs, en raison de souscriptions soutenues dans les O.P.C.V.M. maison, les droits d'entrée progressent à nouveau en 2004 (+ 11,1 %).

La meilleure tenue des marchés financiers en 2004 concourt également au développement des commissions de bourse (+ 10,9 % d'un exercice à l'autre, après une baisse de 12,2 % en 2003).

Les recettes des produits structurés sur taux et actions au sein du Groupe -y inclus la part des minoritaires de la filiale Edmond de Rothschild Financial Services et de sa société de gestion- sont en hausse de 24,8 % à la suite, notamment, des interventions sur le marché secondaire.

L'**activité à marge**, désormais essentiellement liée à la gestion d'actifs pour le compte de la clientèle privée, ne représente plus que 3,9 % du produit net bancaire consolidé, contre 5,4 % en 2003.

Le résultat de l'activité avec la clientèle décroît, d'une année à l'autre, de 10,4 %. Cette évolution est due à la diminution de la marge sur les dépôts à vue en raison, notamment, de la baisse des taux d'intérêt qui s'est poursuivie en 2004. Les revenus du portefeuille de crédits -prêts et engagements- et des prestations de services

bancaires, qui restent globalement modestes, s'avèrent stables d'une année à l'autre.

Les **opérations de marchés** de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque enregistrent une hausse de leurs recettes de 6,1 % en 2004.

Celles-ci progressent surtout dans le secteur des changes du comptant et du terme (+ 33,2 %) en raison, notamment, de l'augmentation des opérations de bourse étrangère. En revanche, à la suite de la suppression de la gestion du book d'options de change pour le compte de sa société mère, la banque n'enregistre plus, en 2004, de revenus, directs ou indirects, au titre de cette activité.

Les performances de la table de la "Trésorerie Euros/Négociation" s'avèrent identiques à celles de l'exercice 2003.

Dans un environnement encore difficile, les honoraires facturés par le Groupe dans le cadre de ses activités **d'assistance et de conseil aux entreprises** -et, en particulier, par sa filiale Edmond de Rothschild Corporate Finance- connaissent un repli de 58,6 % par rapport à l'exercice précédent.

La hausse des recettes du **portefeuille-titres et revenus divers** du Groupe d'un exercice à l'autre (+ 1,5 million d'euros) est due, pour l'essentiel, à l'amélioration des produits du portefeuille-titres de la maison mère et à l'accroissement des produits accessoires.

FRAIS GÉNÉRAUX ET AMORTISSEMENTS

Les **charges générales d'exploitation** progressent, globalement, de 9,9 % en 2004 et s'établissent à 123,1 millions d'euros (à méthode de consolidation comparable, le pourcentage d'augmentation ne serait que de 7,6 %).

La croissance des **frais de personnel** (+ 11,7 % d'une année à l'autre, mais + 9,6 % à méthode de consolidation constante) est due, pour une bonne part, à l'augmentation des rémunérations variables.

Les **autres frais administratifs**, quant à eux, enregistrent une hausse de 7,4 % en 2004 (mais de seulement + 4,8 % après retraitement). Cette évolution est imputable, pour l'essentiel, au développement des dépenses de publicité et de marketing liées, notamment, à la promotion des O.P.C.V.M. ainsi qu'à l'augmentation des frais variables de traitement administratif des titres et

des véhicules collectifs qui a suivi la reprise des marchés financiers.

Les **dotations aux amortissements** baissent de 10,5 % en 2004 pour s'établir à 7,1 millions d'euros.

Après frais généraux et amortissements, le **résultat brut d'exploitation** ressort à 38,1 millions d'euros contre 17,4 millions d'euros en 2003, soit une progression de 119 %.

ÉLÉMENTS HORS EXPLOITATION

Le **solde net des provisions sur créances douteuses** est positif de 1,8 million d'euros et reflète la qualité de la politique de distribution des crédits de la maison mère qui s'inscrit, désormais, essentiellement dans le cadre de la gestion d'actifs de la clientèle privée.

Le **solde net des provisions pour risques** s'avère négatif de 2,1 millions d'euros et enregistre, en particulier, des dotations de 0,9 million d'euros destinées à faire face à des litiges avec des tiers et une provision pour charges sur options d'achat d'actions au profit de collaborateurs.

Le **résultat net exceptionnel des opérations sur titres** (+ 2 millions d'euros) intègre, notamment, la plus-value de consolidation réalisée lors de la cession de la participation de la banque dans sa filiale de gestion au Canada, BLC-Edmond de Rothschild Asset Management Inc., soit + 3,4 millions d'euros.

Le **résultat exceptionnel** s'élève à + 0,7 million d'euros, dont + 2,1 millions d'euros relatifs à l'exercice 2003 et - 0,5 million d'euros correspondant à la mise au rebut d'immobilisations corporelles.

L'**intéressement et la participation des salariés** ressortent à 3,5 millions d'euros contre 3 millions d'euros l'exercice précédent.

L'**impôt sur les bénéfices**, qui s'inscrit dans le cadre de l'intégration fiscale de Groupe, s'établit à 14,2 millions d'euros contre 5,5 millions d'euros en 2003.

Enfin, la contribution du **résultat d'entreprises mises en équivalence** au bénéfice net consolidé s'avère positive de 1 million d'euros, contre 0,3 million d'euros en 2003. Cette rubrique intègre, notamment, les résultats de Edmond de Rothschild Limited (0,9 million d'euros), de la Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco (0,7 million d'euros) et du pôle d'assurances Assurances & Conseils Saint-Honoré (- 0,2 million d'euros).

Au total, le **résultat net consolidé** -part du Groupe-, après **intérêts minoritaires** de 2,5 millions d'euros -contre 0,5 million d'euros en 2003-, ressort donc à 21,4 millions d'euros contre 8,8 millions d'euros en 2003, soit une hausse de 144 % d'une année à l'autre.

INFORMATIONS CHIFFRÉES SUR LES ACTIVITÉS DE MARCHÉ

L'environnement économique, plus porteur qu'en 2003, a favorisé le rebond du volume de transactions sur les marchés de capitaux. Ainsi, les activités de marché ont vu leur rentabilité s'améliorer sensiblement, malgré une volatilité encore faible des taux d'intérêt.

Les opérations de change et de dépôt en devises sont effectuées en intermédiation, clientèle ou interbancaire. Le résultat de l'exercice 2004 s'élève à 9 millions d'euros, en augmentation de plus 2,2 millions d'euros par rapport à 2003.

CAPITAL SOCIAL

La répartition du capital social, qui s'élève à 78.396.390 euros au 31 décembre 2004, est la suivante :

Compagnie Financière Saint-Honoré	4.189.935 actions	soit	80,17 %
Caisse de Dépôt et Placement du Québec	508.000 actions	soit	9,72 %
La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque	307.519 actions	soit	5,88 %
La Compagnie Financière Holding Benjamin et Edmond de Rothschild Genève S.A.	63.240 actions	soit	1,21 %
Divers actionnaires salariés du Groupe	152.630 actions	soit	2,92 %
Autres actionnaires minoritaires	5.102 actions	soit	0,10 %
Total	5.226.426 actions	soit	100,00 %

L'activité de la "Trésorerie Euros", quant à elle, s'inscrit tant dans le cadre de la gestion de la trésorerie disponible d'entités du Groupe que dans celui de l'intermédiation bancaire. Son résultat reste sensiblement identique à celui de l'exercice précédent malgré le maintien des taux d'intérêt à un niveau historiquement bas.

Attestant d'une enveloppe de risques financiers maîtrisée, la perte maximale de trading enregistrée sur une journée en 2004 s'élève à 0,04 million d'euros. Elle s'avère être en deçà de la limite de risque globale autorisée sur cette période, soit 2,2 millions d'euros, elle-même ne représentant que 1,5 % des fonds propres de la banque.

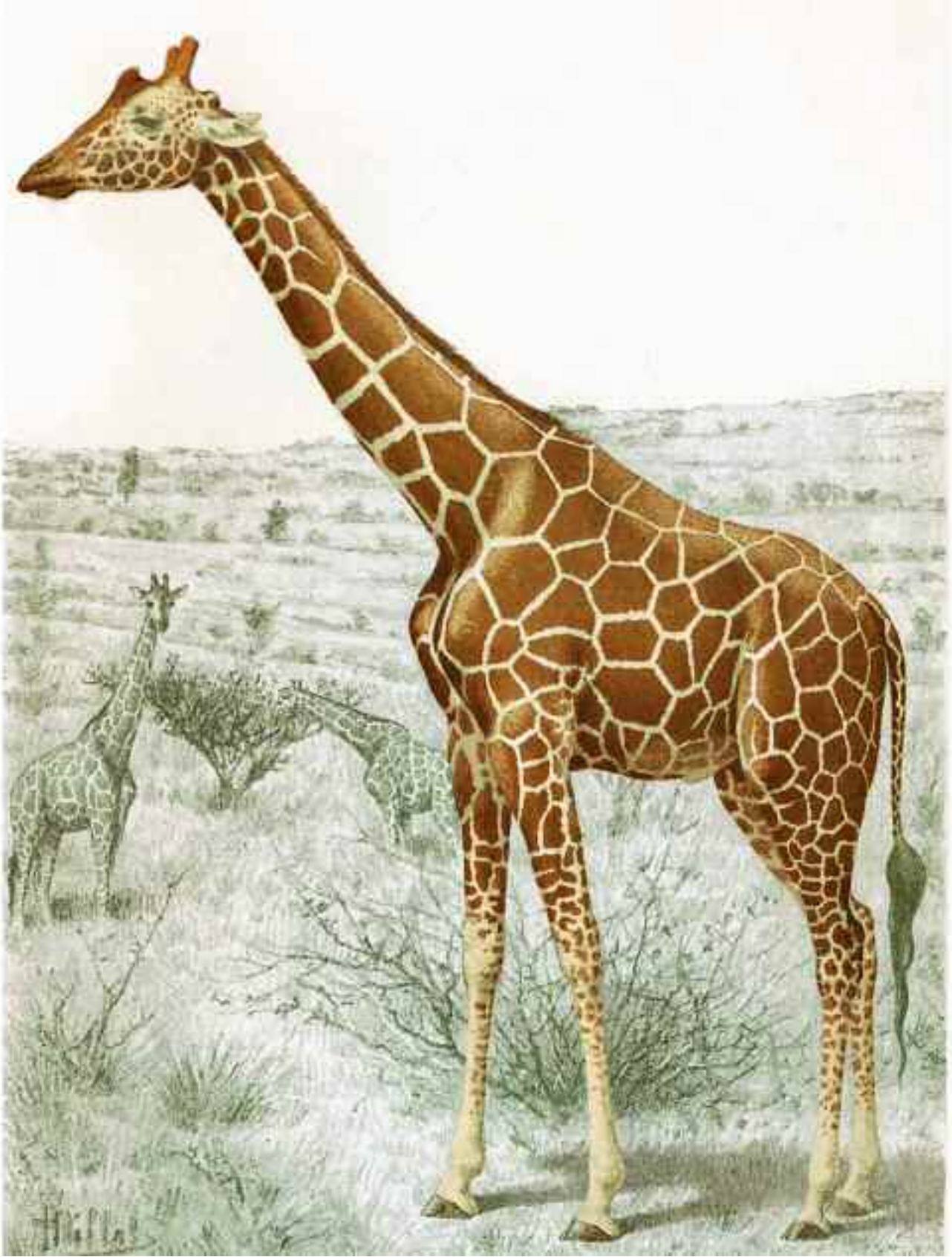
Par ailleurs, les équipes des Front, Back et Middle-office ont été largement mobilisées par l'intégration d'un nouveau progiciel. Désormais, une plate-forme unique gère la totalité des produits financiers traités.

ANNEXE

Tableau de passage entre les soldes intermédiaires de gestion du compte de résultat publiable et l'approche économique du résultat (en milliers d'euros)

	2004		2003
P.N.B. Publiable	173.446	P.N.B. Publiable	143.793
Retraitements :		Retraitements :	
• Solde net des opérations sur portefeuille-titres	2.282	• Solde net des opérations sur portefeuille-titres	- 1.632
• Dotations sur provisions pour charges sur options d'achat d'actions attribuées aux salariés	1.197	• Reprise de provisions pour charges sur options d'achat d'actions attribuées aux salariés	- 3.190
• Reprise de provisions pour risques et charges	- 1.073	• Provisions pour risques et charges	- 303
• Reclassement frais d'exploitation bancaire	- 4.850		
• Pertes et profits sur exercices antérieurs	- 1.234		
• Divers	- 1.428	• Divers	- 1.305
Approche économique du P.N.B.	168.340	Approche économique du P.N.B.	137.363
	2004		2003
R.B.E. Publiable	33.221	R.B.E. Publiable	15.887
Retraitements :		Retraitements :	
• Solde net des opérations sur portefeuille-titres	2.282	• Solde net des opérations sur portefeuille-titres	- 1.594
• Dotations sur provisions pour charges sur options d'achat d'actions attribuées aux salariés	1.197	• Reprise de provisions pour charges sur options d'achat d'actions attribuées aux salariés	- 3.190
• Ajustement de la provision sur contrôle fiscal	- 5	• Ajustement de la provision sur contrôle fiscal	- 865
• Participation et intéressement des salariés	3.421	• Participation et intéressement des salariés	2.903
• Reprise de provisions pour risques et charges	- 136	• Provisions pour risques et charges	1.370
• Pertes et profits sur exercices antérieurs	- 2.077	• Diverses provisions liées au personnel	1.747
• Divers	200	• Divers	1.181
Approche économique du R.B.E.	38.103	Approche économique du R.B.E.	17.439

Giraffa reticulata de Winton



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

au 31 décembre 2004 (en euros)

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenu en %
I - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS			
(Participations supérieures à 1 % du capital de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque)			
A - Filiales (50 % au moins du capital)			
Financière Boréale	1.739.944	35.165	99,95 %
Edmond de Rothschild Asset Management	9.180.000	⁽¹⁾ 4.180.445	99,99 %
Edmond de Rothschild Financial Services	6.000.000	939.956	76,00 %
Edmond de Rothschild Corporate Finance	660.000	257.460	99,99 %
ERS	6.000.000	- 4.784.596	99,24 %
Edmond de Rothschild Multi Management	1.766.770	756.741	78,80 %
Edmond de Rothschild S.G.R. SpA	5.000.000	- 2.395.000	99,70 %
B - Participations (10 à 50 % du capital)			
Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	12.000.000	11.989.687	46,69 %
Assurances & Conseils Saint-Honoré	7.713.160	4.378.897	46,62 %
Edmond de Rothschild Limited	* 1.000.000	* 18.239.753	20,00 %
Equity Vision	1.017.800	12.504.988	12,87 %
II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX			
A - Filiales non reprises au § I. ci-dessus	-	-	-
B - Participations non reprises au § I. ci-dessus			
Sociétés françaises (ensemble)	-	-	-
Sociétés étrangères (ensemble)	-	-	-

(1) Hors acompte sur dividendes versé en 2004.

(*) En livres sterling.

Valeurs comptables des titres détenus	Prêts et avances consentis par la banque et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la banque	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice (ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la banque au cours de l'exercice	
Brute	Nette					
2.099.619	2.099.619	202.583.316	-	10.661.431	- 8.982	-
9.267.743	9.267.743	-	135.184	91.600.427	14.601.750	12.238.520
10.101.333	10.101.333	-	-	18.743.994	3.171.627	1.835.528
1.873.625	1.873.625	905.046	-	2.606.343	- 3.243.758	-
5.954.220	2.370.256	134.690	-	1.297.680	1.173.078	-
1.699.764	1.699.764	-	-	13.756.199	2.667.393	663.536
4.985.000	4.985.000	3.874.733	272.000	1.534.000	- 1.278.810	-
5.339.832	5.339.832	13.082.478	-	25.687.483	1.393.866	-
12.989.468	12.989.468	-	-	-	294.401	-
2.163.678	2.163.678	-	-	* 16.834.199	* 3.136.728	451.535
1.223.251	1.223.251	-	-	-	- 552.425	-
342.936	306.184	4.504.254	-	-	-	-
6.586.630	6.450.562	4.460.757	859.812	-	-	690.554
149.255	149.255	-	-	-	-	65.659

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de son activité, votre société détient des positions sur titres et sur instruments financiers. Les paragraphes "portefeuille-titres", "évaluation et revenus du portefeuille-titres" et "résultats sur instruments financiers à terme" de la note 2.2 de l'annexe exposent les principes comptables et méthodes d'évaluation relatifs à ces positions. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné leur caractère approprié, leur application, et la pertinence des informations données en annexe. Nous avons également mis en oeuvre les travaux que nous avons estimés nécessaires pour nous assurer que ces positions sont évaluées de façon satisfaisante.

- Votre société constitue des provisions pour faire face à des litiges (note 3.10 de l'annexe), en fonction de sa meilleure estimation des risques encourus. Dans le cadre de notre appréciation, nous avons examiné les éléments d'information disponibles sur la base desquels ces estimations se sont fondées.

- La note 1.2 de l'annexe expose les évolutions du périmètre de consolidation.

Nous nous sommes assurés que les mouvements intervenus au cours de l'exercice sur le périmètre de consolidation du groupe ont fait l'objet d'un traitement comptable approprié.

Nos travaux d'appréciation de ces estimations ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables, ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 19 avril 2005

Les Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

PricewaterhouseCoopers Audit
Jacques Lévi

Cabinet Didier Kling et Associés
Didier Kling

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :

- le contrôle des comptes annuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de son activité, votre société détient des positions sur titres et sur instruments financiers. Les paragraphes "portefeuille-titres", "évaluation et revenus du portefeuille-titres" et "résultats sur instruments financiers à terme" de la note 1.3 de l'annexe exposent les principes et méthodes d'évaluation relatifs à ces positions. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné leur caractère approprié, leur application, et la pertinence des informations données en annexe. Nous avons également mis en oeuvre les travaux que nous avons estimés nécessaires pour nous assurer que ces positions sont évaluées de façon satisfaisante.

- La note 1.3 de l'annexe précise que les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage. Dans le cadre de notre appréciation, nous nous sommes assurés, en tant que besoin, que les valeurs d'usage et les hypothèses qui les sous-tendent ne remettent en cause les valeurs inscrites à l'actif de votre société.

- Votre société constitue des provisions pour faire face à des litiges (note 2.14 de l'annexe), en fonction de sa meilleure estimation des risques encourus. Dans le cadre de notre appréciation, nous avons examiné les éléments d'information disponibles sur la base desquels ces estimations se sont fondées.

Nos travaux d'appréciation de ces estimations ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables, ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 19 avril 2005

Les Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

PricewaterhouseCoopers Audit
Jacques Lévi

Cabinet Didier Kling et Associés
Didier Kling

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

I - CONVENTIONS AUTORISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions de sous-traitance avec ERS

NATURE ET OBJET :

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 15 novembre 2004, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu une convention de sous-traitance avec sa filiale ERS. Cette convention ayant pris effet le 1er mars 2004, elle annule et remplace la précédente convention du 21 décembre 2001. Elle a pour objet d'encadrer d'une part les prestations de services fournies par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque à ERS, et d'autre part la mise à disposition à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque par ERS d'un site Internet moyennant le remboursement du coût réel majoré de 5 %.

MODALITÉS :

Sur l'exercice 2004, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a constaté des produits et des charges s'élevant respectivement à 48.250 euros hors taxes et 972.554 euros hors taxes.

MEMBRES DU DIRECTOIRE CONCERNÉS :

MM. Michel Cicurel, Guy Grymberg, Samuel Pinto et Patrice Dordet

MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE CONCERNÉ :

M. Benjamin de Rothschild

II - CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Conventions d'intégration fiscale avec Financière Boréale, SH Aurore, Edmond de Rothschild Asset Management, ERS, Le Cercle Edmond de Rothschild, Edmond de Rothschild Courtage Services

NATURE ET OBJET :

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 25 mars 2003, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu des conventions d'intégration fiscale avec les filiales Financière Boréale, SH Aurore, Edmond de Rothschild Asset Management, ERS, Le Cercle Edmond de Rothschild, Edmond de Rothschild Courtage Services. Dans ces conventions, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et les filiales précitées ont souhaité formaliser la manière dont la charge d'impôt et les économies résultant du régime de l'intégration fiscale seront réparties entre elles.

MODALITÉS :

Sur l'exercice 2004, le montant de l'impôt pour chacune des filiales est présenté dans le tableau ci-dessous :

En Euros	Date de la convention	Montant de l'impôt
Financière Boréale	15 septembre 2003	15.000
SH Aurore	18 juin 2003	-
Edmond de Rothschild Asset Management	23 juin 2003	8.113.559
ERS	25 juillet 2003	2.175
Le Cercle Edmond de Rothschild	25 juillet 2003	-
Edmond de Rothschild Courtage Services	25 juillet 2003	750

Conventions de sous-traitance avec Edmond de Rothschild Asset Management, Edmond de Rothschild Multi Management, Edmond de Rothschild Private Equity Partners, Edmond de Rothschild Investment Partners et Edmond de Rothschild Capital Partners

NATURE ET OBJET :

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 11 décembre 2003, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu des conventions de sous-traitance avec les sociétés Edmond de Rothschild Asset Management, Edmond de Rothschild Multi Management, Edmond de Rothschild Private Equity Partners, Edmond de Rothschild Investment Partners et Edmond de Rothschild Capital Partners. Ces conventions ont pour objet la fourniture par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque de prestations administratives et techniques incluant notamment les services de comptabilité, d'informatique, de ressources humaines et de juridique.

MODALITÉS :

La rémunération de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au titre de l'exercice 2004 pour chacune des sociétés sont présentées dans le tableau ci-dessous :

En Euros	Montant hors taxes
Edmond de Rothschild Asset Management	1.958.716
Edmond de Rothschild Multi Management	204.725
Edmond de Rothschild Private Equity Partners	90.355
Edmond de Rothschild Investment Partners	164.822
Edmond de Rothschild Capital Partners	139.717

Convention de sous-traitance avec la société Financière Boréale**NATURE ET OBJET :**

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 29 mai 2001, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 29 juin 2001 une convention de sous-traitance avec la société Financière Boréale.

MODALITÉS :

Pour l'ensemble des prestations fournies (sous-traitance administrative et financière, sous-traitance comptable et secrétariat juridique), la rémunération totale de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque en 2004 s'est élevée à 131.959 euros hors taxes.

Convention de sous-traitance avec les sociétés ERS, Edmond de Rothschild Courtage Services et Le Cercle Edmond de Rothschild**NATURE ET OBJET :**

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 14 décembre 2001, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 20 décembre 2001 une convention de sous-traitance avec la société ERS. La convention a été modifiée par un avenant en date du 27 mars 2002 visant à étendre la prestation des réalisations aux sociétés Edmond de Rothschild Courtage Services et Le Cercle Edmond de Rothschild. Cette convention a pris fin le 28 février 2004.

MODALITÉS :

Pour l'ensemble des prestations fournies, la rémunération totale de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque s'est élevée en 2004 à 167.400 euros hors taxes.

Convention de sous-traitance avec Edmond de Rothschild Financial Services**NATURE ET OBJET :**

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu une convention de sous-traitance avec Edmond de Rothschild Financial Services qui a pris effet au 1er décembre 2000. La convention a été modifiée par un premier avenant en date du 14 décembre 2001, puis un second avenant de la même date.

MODALITÉS :

Pour l'ensemble des prestations fournies (sous-traitance comptable, mise à disposition des moyens technologiques, sous-traitance spécifique : Engagements, Juridique, Back-Office, Middle-office, Ressources Humaines, Documentation et Communication), la rémunération totale de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque s'est élevée en 2004 à 597.335 euros hors taxes.

Convention de sous-traitance avec la société Edmond de Rothschild Corporate Finance**NATURE ET OBJET :**

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 12 décembre 2000,

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et Edmond de Rothschild Corporate Finance ont signé une convention de service le 29 décembre 2000 portant sur la sous-traitance comptable, la mise à disposition de moyens technologiques, et la sous-traitance spécifique : Ressources Humaines, Juridique et Fiscal, Direction Financière, Contrôle de gestion, Inspection Générale, Documentation et Communication, Frais de structure.

MODALITÉS :

Pour l'ensemble des prestations fournies, la rémunération totale de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque s'est élevée en 2004 à 740.451 euros hors taxes.

Convention de commissionnaire avec Edmond de Rothschild Asset Management**NATURE ET OBJET :**

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 12 décembre 2002, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 16 décembre 2002 une convention de commissionnaire avec la société Edmond de Rothschild Asset Management.

MODALITÉS :

Dans le cadre des relations du Groupe avec les partenaires extérieurs promouvant la gamme d'OPCVM gérés par Edmond de Rothschild Asset Management, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque mandate cette dernière pour effectuer le paiement aux partenaires de la contribution de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au titre des conventions passées avec lesdits partenaires. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque règle quant à elle sa contribution à Edmond de Rothschild Asset Management sur facture récapitulative à terme échu à la fin de chaque trimestre ou de chaque année. En 2004, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a rémunéré sa filiale à hauteur de 3.778.480 euros hors taxes.

Protocole commercial avec Assurances Saint-Honoré**NATURE ET OBJET :**

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 14 décembre 1999, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 11 janvier 2000 un protocole commercial avec Assurances Saint-Honoré avec effet rétroactif au 31 décembre 1999.

MODALITÉS :

La société Assurances Saint-Honoré rétrocède à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque des commissions en rémunération de son apport d'affaires. Les commissions ainsi rétrocédées en 2004 à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque par Assurances Saint-Honoré se sont élevées à 472.214 euros hors taxes.

Assistance et gestion de Compagnie Financière Saint-Honoré**NATURE ET OBJET :**

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu avec Compagnie Financière Saint-Honoré une convention pour la gestion administrative et financière de Compagnie Financière Saint-Honoré.

MODALITÉS :

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque facture ses prestations à Compagnie Financière Saint-Honoré conformément à un mémoire des dépenses engagées pendant l'exercice écoulé pour la gestion de cette dernière. Le montant enregistré dans les comptes de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque en 2004 s'élève à 1.450.000 euros hors taxes.

Protocole commercial avec Edmond de Rothschild Financial Services

NATURE ET OBJET :

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu avec Edmond de Rothschild Financial Services un protocole commercial arrêtant les conditions des services fournis par Edmond de Rothschild Financial Services. Ce protocole a pris effet au 1er décembre 2000. Cette convention a été modifiée par des avenants en date du 14 décembre 2001 et du 27 juin 2003.

MODALITÉS :

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque rémunère sa filiale des prestations de services fournies par le biais d'une commission de placement et de négociation d'une part et d'une commission de conseil d'autre part. Au titre de l'exercice 2004, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a rémunéré sa filiale à hauteur de 8.578.846 euros hors taxes.

Swap d'indice avec Edmond de Rothschild Financial Services

NATURE ET OBJET :

A la suite de l'autorisation du conseil de surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu un swap d'indice avec Edmond de Rothschild Financial Services dont l'objectif est d'immuniser la banque des éventuelles variations de marché sur produits structurés émis en prenant en compte les frais directs et indirects liés à ces instruments.

MODALITÉS :

Le calcul du résultat du swap est réalisé chaque fin de mois et, au titre de l'exercice 2004, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a versé un montant de 2.732.003 euros à Edmond de Rothschild Financial Services.

Subvention d'exploitation à la société ERS

NATURE ET OBJET :

A la suite de l'autorisation donnée par le Conseil de Surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 23 janvier 2001, avec la société ERS une convention de subvention d'exploitation d'un montant de 6.402.859 euros. Par des avenants autorisés par le Conseil de Surveillance, le montant global de la subvention a été porté à 14.900.000 euros. Cette subvention a pour objet de permettre à la filiale, durant les trois premières années d'activité, de respecter un ratio de fonds propres sur frais généraux supérieur à 25 %. Elle peut être versée à première demande à ERS qui précise le montant nécessaire au respect du ratio précité.

MODALITÉS :

Cette subvention ne donne pas lieu au paiement d'intérêts. La société ERS ne remboursera La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, de tout ou partie de la subvention, qu'après accord du Secrétariat Général de la Commission Bancaire si, et seulement si, d'une part, la filiale dégage un résultat net positif et si le ratio demeure respecté d'autre part. Au titre de cette convention, le montant total versé par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque à la société ERS s'élève à 14.400.000 euros. Sur 2004, aucune nouvelle subvention d'exploitation n'a été versée.

Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) émis par la société ERS

NATURE ET OBJET :

A la suite de l'autorisation donnée par le Conseil de Surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 23 janvier 2001 avec la société ERS un contrat d'émission de 10 TSDI d'un montant unitaire de 152.449 euros, soit une émission d'un montant total de 1.524.490 euros. Cette émission a pour objet de permettre à la filiale de se conformer aux dispositions des règlements du CRBF relatifs aux fonds propres.

MODALITÉS :

La société ERS a procédé à l'émission des 10 TSDI, au cours de l'exercice 2001, entièrement souscrits par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque. Les titres étant rémunérés au taux Euribor 12 mois majoré de 0,50 % l'an, les produits enregistrés par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque s'élèvent à 21.270 euros au titre de l'exercice 2004.

Fait à Paris, le 19 avril 2005

Les Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

PricewaterhouseCoopers Audit
Jacques Lévi

Cabinet Didier Kling et Associés
Didier Kling

RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2004, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2004, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve les conventions visées audit rapport.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable, en euros, s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2004	19.384.947,78
Report à nouveau précédent	3.183.544,34
Affectation à la réserve légale	-
Bénéfice distribuable	22.568.492,12

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

Distribution d'un dividende de 4,05 euros par action*, soit	19.792.766,10
Report à nouveau	2.775.726,02

* pour les actions ayant un droit intégral au dividende

Il est rappelé que le dividende par action distribué au titre des trois derniers exercices était, en euros, de : 5,80 au titre de l'exercice 2003, 2,20 au titre de l'exercice 2002 et 3,90 au titre de l'exercice 2001.

Le dividende 2004 sera mis en paiement à compter du 31 mai 2005.

Le dividende attaché aux actions détenues en propre par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque sera affecté en report à nouveau.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

En application de l'article 39 de la loi de finances rectificative n° 2004-1485 du 30 décembre 2004, portant réforme du régime des plus-values à long terme, l'Assemblée Générale :

- décide de virer de la réserve réglementée des plus-values à long terme aux réserves diverses la somme de 21.769.135,35 euros.

- prend acte qu'une somme de 574.861 euros, correspondant à la taxe de 2,5 %, a été prélevée du compte de report à nouveau pour la porter à un compte de

dettes fiscales pour l'arrêté des comptes 2004 conformément aux prescriptions du Conseil National de la Comptabilité ;

- décide de virer des réserves diverses la même somme de 574.861 euros au compte de report à nouveau.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Benjamin de Rothschild pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Victor Sasson pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur René Barbier de La Serre pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes Titulaire de la société Pricewaterhouse Coopers Audit S.A. pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes Titulaire du Cabinet Didier Kling & Associés pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

ONZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes Supplémentaire de Monsieur Yves Nicolas pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

DOUZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes Supplémentaire de Madame Marie-Paule Degeilh pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

TREIZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à 83.875 euros le montant annuel des jetons de présence du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2004.

Okapi mâle, de Ndiwani (Ituri)





BILAN ET HORS-BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

Actif	31.12.2004	31.12.2003
Opérations interbancaires et assimilées	1.489.569	1.381.665
Opérations avec la clientèle	176.853	224.094
Obligations, actions, autres titres à revenu fixe et variable	656.069	340.590
Participations, parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme	36.525	41.316
Immobilisations corporelles et incorporelles	35.365	37.284
Ecarts d'acquisition	11.226	1.204
Comptes de régularisation et actifs divers	257.568	302.511
Total de l'actif	2.663.175	2.328.664

Passif	31.12.2004	31.12.2003
Opérations interbancaires et assimilées	126.085	179.171
Opérations avec la clientèle	1.201.178	917.133
Dettes représentées par un titre	881.168	801.555
Comptes de régularisation et passifs divers	216.037	248.968
Ecarts d'acquisition	96	106
Provisions pour risques et charges	14.712	14.853
Intérêts minoritaires	3.831	1.663
Capitaux propres part du groupe (hors FRBG)	220.068	165.215
• Capital souscrit	78.396	68.649
• Primes d'émission	76.503	28.947
• Réserves consolidées et autres (+/-)	43.794	58.850
• Résultat de l'exercice (+/-)	21.375	8.769
Total du passif	2.663.175	2.328.664

Hors-bilan	31.12.2004	31.12.2003
Engagements donnés de l'activité bancaire		
Engagements de financement	49.405	66.072
Engagements de garantie	575.087	316.624
Engagements reçus de l'activité bancaire		
Engagements de garantie	76.559	16.848
Engagements sur titres	-	231

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

	2004	2003
+ Intérêts et produits assimilés	135.276	148.736
- Intérêts et charges assimilées	- 123.870	- 135.798
+ Revenus des titres à revenu variable	776	747
+ Commissions (produits)	181.493	138.602
- Commissions (charges)	- 49.000	- 34.510
+ / - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	10.584	10.777
+ / - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	6.602	8.755
+ Autres produits d'exploitation bancaire	13.918	9.875
- Autres charges d'exploitation bancaire	- 2.333	- 3.391
Produit net bancaire	173.446	143.793
- Charges générales d'exploitation	- 133.244	- 119.927
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	- 6.981	- 7.979
Résultat brut d'exploitation	33.221	15.887
+ / - Coût du risque	703	- 928
Résultat d'exploitation	33.924	14.959
+ / - Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	1.597	452
+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés	2.141	- 1.163
Résultat courant avant impôt	37.662	14.248
+ / - Résultat exceptionnel	-	-
- Impôt sur les bénéfices	- 13.577	- 4.856
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	- 240	- 79
+ / - Intérêts minoritaires	- 2.470	- 544
Résultat net - Part du Groupe	21.375	8.769
Résultat par action (en euros)	4,09	1,92
Résultat dilué par action (en euros)	4,65	1,88

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 99-07 du Comité de la Réglementation Comptable. Ils sont présentés conformément aux dispositions du règlement n° 2000-04 du Comité de la Réglementation Comptable.

NOTE 1 - PRINCIPES DE CONSOLIDATION

1.1. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés ont été établis à partir des comptes annuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

• SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT

Les sociétés placées sous le contrôle exclusif de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres en portefeuille chacun des éléments de l'actif et du passif des filiales, puis à éliminer les opérations réciproques entre la société mère et ses filiales, ou entre filiales. La part des intérêts minoritaires, dans la situation nette et dans le résultat, est inscrite distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

• SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Selon les règles édictées par le Comité de la Réglementation Comptable, les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable ont été consolidées sur la base de la méthode de la mise en équivalence. N'ont toutefois pas été consolidées les participations à caractère non financier dont l'importance n'est pas significative ou qui ne sont pas destinées à rester durablement au sein du Groupe. La mise en équivalence conduit à substituer à la valeur comptable des titres la quote-part revenant au Groupe dans la situation nette et les résultats de l'exercice des sociétés concernées.

1.2. Evolution du périmètre de consolidation

Comparé au 31 décembre 2003, le périmètre de consolidation a évolué comme suit, au 31 décembre 2004 :

- la société RCF Finances a été absorbée par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque,
- la société BLC-Edmond de Rothschild Asset Management Inc. a été sortie du périmètre,
- la société CDC IXIS-LCF Rothschild Midcaps a été sortie du périmètre,
- la société Edmond de Rothschild Investment Services Limited détenue à hauteur de 67 %, est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

1.3. Principes de consolidation

• DATE DE CLÔTURE

Les comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes sociaux de

chaque société arrêtés au 31 décembre 2004, conformément aux règles applicables aux établissements de crédit pour ceux-ci et aux règles du plan comptable général pour les autres entreprises.

• ELIMINATIONS DE CONSOLIDATION

Les créances, dettes et engagements, ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations entre sociétés consolidées par intégration globale, sont éliminés. Il en est de même pour les plus ou moins-values de cession. Les produits correspondant aux dividendes reçus de toutes les sociétés consolidées sont également éliminés pour la détermination du résultat consolidé.

• ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition ont été dégagés à l'occasion de prises de participation. Ces écarts d'acquisition ont été portés à l'actif ou au passif du bilan consolidé.

Les écarts actifs sont généralement rapportés au compte de résultat par vingtième. Ils ne sont pas compensés avec les écarts passifs.

• IMPÔTS DIFFÉRÉS

Des impôts différés, résultant des différences temporaires entre le résultat comptable retraité et le résultat fiscal des sociétés consolidées, sont constatés pour prendre en compte l'incidence fiscale des retraitements.

• CONVERSION DES COMPTES ET ÉTATS FINANCIERS EN DEVICES

La conversion des comptes et états financiers des filiales situées à l'étranger a été effectuée sur la base des principes suivants :

- éléments du bilan, hormis la situation nette : conversion aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture,
- éléments de la situation nette : conversion au cours de change historique,
- postes du compte de résultat : conversion sur la base du cours de change moyen de l'exercice.

Les différences de conversion qui résultent de l'évolution des cours de change des devises sont inscrites dans les fonds propres consolidés.

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

2.1. Changements de principes et méthodes comptables

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique les dispositions du règlement CRC 2004-16 du 23 novembre 2004 relatif à l'information sur la juste valeur des instruments financiers. Suite à l'application de ce règlement, une information complémentaire est donnée sur la juste valeur des instruments financiers dérivés figurant au hors-bilan.

2.2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

• CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES

Celles-ci sont converties aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice. Les titres de participation et de filiales libellés en devises et financés en euros sont inscrits à l'actif du bilan

pour leur valeur en devises convertie au cours de la devise à la date d'acquisition ou de souscription. Les écarts de conversion constatés sur ces titres ne sont pas pris en compte dans le résultat.

• CRÉDIT À LA CLIENTÈLE

Le Groupe applique les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 du 12 décembre 2002 et de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2002-04 du 28 mars 2002 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. L'application de ce règlement a pour conséquence de développer l'information financière en matière de risque de contrepartie et conduit à créer de nouvelles catégories de créances en comptabilité :

. Créances saines : les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan pour leur valeur nominale.

. Créances impayées : les échéances impayées pendant un délai inférieur ou égal à trois mois (ou moins de six mois pour les crédits immobiliers) sont maintenues dans leur poste d'origine. Au-delà de ces délais, les crédits -pour l'intégralité des concours consentis au client- sont transférés en créances douteuses.

. Créances restructurées : les créances restructurées du fait de la situation financière d'un débiteur sont également à nouveau inscrites en encours sain si la restructuration s'est faite aux conditions de marché à la date de la restructuration. Les encours restructurés à des conditions hors marché sont identifiés au sein de l'encours sain dans une sous catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Tout abandon de principal ou d'intérêt, échu ou couru, est constaté en perte au moment de la restructuration. Tout écart d'intérêt futur, par référence aux conditions de marché au jour de la restructuration si ces dernières sont inférieures aux conditions initiales, et par référence aux conditions initiales dans le cas contraire, fait l'objet, pour son montant actualisé, d'une décote au moment de la restructuration, enregistrée en coût du risque ; cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt. Si le débiteur, après un retour en encours sain, ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis.

Le Groupe définit les créances restructurées comme étant des créances détenues auprès de contrepartie présentant des difficultés financières telles que l'établissement de crédit est amené à modifier les caractéristiques initiales (durée, taux, etc...), afin de permettre aux contreparties d'honorer le paiement des échéances.

Par conséquent, sont exclues des créances restructurées :

- Les créances dont les caractéristiques ont été renégociées commercialement avec des contreparties ne présentant pas des problèmes d'insolvabilité,

- Les créances dont le tableau d'amortissement théorique est modifié du fait de l'application d'une option ou clause contractuelle prévue initialement au contrat (exemple : pause et report d'échéance).

. Créances douteuses : les éléments de bilan et les engagements par signatures relatifs à une contrepartie sont identifiés comme encours douteux au sein des systèmes d'information comptable dès lors qu'ils sont porteurs d'un risque de crédit avéré.

Un risque est avéré dès lors qu'il est probable qu'un établissement du Groupe ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie ou de caution. Les éléments concernés sont identifiés soit par enregistrement comptable au sein des comptes créés à cet effet, soit au moyen d'attributs.

Le Groupe classe en encours douteux les encours et engagements présentant un risque de crédit avéré au titre de chacune des situations suivantes :

- Lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois ou moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement et sur des preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales, compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits). Il ne peut être dérogé à cette règle que lorsque des circonstances particulières démontrent que les impayés sont dus à des causes non liées à la situation du débiteur,

- Lorsque la situation de la contrepartie, à une opération de crédit ou à un engagement de hors-bilan, présente des caractéristiques telles qu'indépendam-

ment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsqu'une société a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement (existence de procédure d'alerte, par exemple),

- S'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie. Au titre des procédures contentieuses à prendre en considération, on peut citer les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, règlement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de biens, ainsi que les assignations devant un tribunal international.

Parmi les encours douteux, le Groupe distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis.

- Les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

- Les créances douteuses compromises sont les créances pour lesquelles les conditions de solvabilité de la contrepartie sont telles qu'après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun redressement en encours sain n'est prévisible. L'identification intervient à la échéance du terme ou, en matière de crédit-bail, à la résiliation du contrat. Dans le cas de créances à durée indéterminée, l'exigibilité intervient à la clôture des relations notifiée à la contrepartie selon les procédures prévues par le contrat. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux.

Lorsqu'après un retour en encours sain, le débiteur ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis.

Les intérêts ne sont plus comptabilisés après le transfert en encours douteux compromis.

. Les créances litigieuses sont les créances faisant l'objet de contestations tenant soit à la nature, soit au montant, sans que la solvabilité de la contrepartie ne soit en cause. Elles sont comptabilisées dans les mêmes comptes que les créances douteuses non compromises.

Provisionnement du risque de crédit avéré : lorsqu'un risque probable de non-recouvrement, total ou partiel, apparaît avéré, les créances font individuellement l'objet de provisions constituées par dotation au compte de résultat et portées en déduction des actifs.

Conformément aux dispositions relatives à la date d'application du règlement du CRC n° 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du CRBF, le Groupe a opté pour le report au 1^{er} janvier 2005 de l'application de la méthode d'actualisation des flux prévisionnels décrite au paragraphe à l'article 13 de ce règlement du CRC lors de l'évaluation de la provision.

• PORTEFEUILLE-TITRES

Les titres recouvrent, notamment, les valeurs suivantes, émises en France ou à l'étranger :

- valeurs mobilières -à revenu fixe ou à revenu variable-,

- bons du Trésor,

- autres titres de créances négociables,

- instruments du marché interbancaire.

Ces titres font l'objet d'un classement selon l'intention qui préside à leur détention et sont, conformément au règlement n° 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire ainsi qu'au règlement du CRC n° 2002-03 en matière de détermination du risque de crédit et du provisionnement concernant les titres à revenu fixe, répartis entre les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement et titres de participation et de filiales. Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de six mois.

Les titres de placement sont acquis avec un objectif de détention de plus de six mois, tout en étant, en principe, destinés à la revente à plus ou moins brève échéance.

Les titres d'investissement sont acquis avec une intention de détention durable et font l'objet d'une couverture spécifique du risque de taux ou de ressources affectées à leur financement.

La différence entre leur prix d'acquisition et leur valeur de remboursement est amortie sur leur durée de vie résiduelle.

Les titres de participation et de filiales sont acquis en vue d'une détention durable. Sont retenues dans cette catégorie les participations supérieures à 5 % ou, éventuellement, inférieures à 5 %, lorsqu'elles sont assorties d'éléments tels que la présence de représentants dans les organes de gestion ou l'existence d'une autre détention indirecte par le Groupe.

Les titres figurent à l'actif du bilan publiable dans les postes suivants :

- opérations interbancaires et assimilées,
- obligations, actions, autres titres à revenu fixe et variable,
- participations, parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme.

• IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles correspondent, pour l'essentiel, aux logiciels acquis dont la durée d'amortissement varie de un à trois ans. Les amortissements concernant le matériel et le mobilier de bureau, le matériel informatique, les agencements et les installations ainsi que le matériel de transport sont pratiqués conformément aux usages et s'établissent de la façon suivante :

- linéaire au taux de 10 à 25 %,
 - dégressif aux taux de 37,5 % et 40 % (ou, respectivement, 62,5 % et 60 % pour les biens acquis entre le 1^{er} février 1996 et le 31 janvier 1997).
- L'immeuble de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est amorti sur une durée de vingt-cinq ans suivant les usages en la matière.
- Le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation le règlement du CRC n° 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Néanmoins, il applique les mesures transitoires de ce règlement du CRC relatives à la comptabilisation des actifs par composants pour les grosses réparations prévues par le règlement n° 2000-06 du CRC sur les passifs, applicables jusqu'au 1^{er} janvier 2005.

• INTÉRÊTS ET COMMISSIONS

Les intérêts et agios sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont également comptabilisées, pour l'essentiel, prorata temporis.

• EVALUATION ET REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

L'évaluation des titres du Groupe à la clôture de l'exercice repose sur les principes suivants :

- les titres de transaction font l'objet d'une valorisation au prix de marché constaté en date d'arrêt, les différences d'évaluation positives ou négatives étant inscrites en compte de résultat,
- les titres de placement sont évalués au plus bas de leur valeur d'entrée et de leur valeur boursière (cours de bourse moyen du mois de décembre), ou de leur valeur probable de négociation en cas de titres non cotés. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées, seules les moins-values latentes étant comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation du portefeuille-titres,
- les titres d'investissement, couverts en risque de taux, ne font pas l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur de marché s'avère inférieure à leur valeur comptable. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées,
- les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage. Lorsqu'il s'agit de titres cotés, le cours boursier n'en constitue pas le seul critère d'appréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille-titres. L'enregistrement des dividendes perçus par le Groupe est effectué pour leur revenu net, avoir fiscal non compris.

• RÉSULTAT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les principes comptables adoptés sont ceux définis par les règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, les instructions de la Commission Bancaire et les avis du Conseil National de la Comptabilité. Ces principes reposent essentiellement sur la nature des opérations effectuées, leur qualification et le type de marché sur lequel elles sont traitées :

- opérations d'échange de conditions d'intérêts ("swaps" de taux).

Les résultats de ces instruments, utilisés dans le cadre de la couverture d'opé-

ration identifiées dès l'origine, font l'objet d'une inscription en compte de résultat d'une manière identique à la comptabilisation des produits et charges des éléments couverts,

- opérations sur contrats à terme portant sur des taux d'intérêt (notionnel, "Euribor", etc.).

Les gains ou pertes en couverture d'opérations sur le marché physique des capitaux sont répartis sur la durée restant à courir des opérations couvertes.

Lorsque les contrats ne sont pas dénoués, deux méthodes de comptabilisation sont retenues :

- . marchés organisés et assimilés : les gains, ou pertes, résultant de l'évaluation des contrats sont enregistrés en résultat,

- . gré à gré : seules les moins-values latentes sont provisionnées.

- contrats de garantie de taux ("FRA")

Les produits et charges de FRA en couverture sont portés en compte de résultat de façon symétrique aux produits et charges de l'élément couvert. Dans le cas d'opérations de marché, les gains et pertes sont constatés dans le compte de résultat lors du dénouement de l'opération,

- options (de change, de taux, sur indices, sur actions)

Les primes sont enregistrées en compte d'attente à l'initiation des contrats.

A leur dénouement, s'il s'agit d'opérations de couverture, elles sont rapportées de façon symétrique aux résultats des opérations couvertes. S'il s'agit d'opérations de marché, elles sont inscrites en compte de résultat. Pour les contrats non dénoués dans le cadre d'opérations de marché, les options sont revalorisées en date de situation.

L'écart de valorisation est porté en compte de résultat dans le cas de produits traités sur un marché organisé. Pour les marchés de gré à gré, seules les moins-values latentes sont provisionnées.

• ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'accord d'étape AFB en date du 13 septembre 1993 a modifié les régimes de retraite des établissements bancaires. Désormais, les banques adhèrent aux régimes Agirc et Arrco. La caisse de retraite (CRPB) à laquelle adhère La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque subsiste et assume le paiement des différentes charges prévues dans l'accord d'étape, d'abord au moyen de ses réserves et complétées, en tant que de besoin, par des cotisations annuelles à la charge de la banque, dont le taux moyen sur les dix prochaines années est plafonné à 4 % de la masse salariale.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a procédé à l'évaluation des engagements financiers liés au changement de régimes de retraite et constitué une provision pour risques et charges destinée à couvrir ces engagements. Lors de la première application de ce régime, cette provision a été constituée par un prélèvement sur les réserves de la banque.

Elle fait ensuite l'objet d'un ajustement par le biais du compte de résultat.

• PROVISION POUR GRATIFICATIONS D'ANCIENNETÉ

Dans le cadre de la recommandation du CNC n° 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 et du règlement n° 2000-06 sur les passifs, une provision correspondant aux versements probables destinés à récompenser certains salariés présents dans l'entreprise (gratifications prévues lors de l'octroi de médailles d'honneur du travail) a été constituée à la clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2004, cette provision s'élève à un total de 805 milliers d'euros.

• AUTRES ENGAGEMENTS SOCIAUX

Il n'est pas constitué de provisions au titre des indemnités de fin de carrière qui seront à verser. Elles sont comptabilisées en charges lors de leur versement.

• PARTICIPATION DES SALARIÉS

Une provision a été constituée sur la base d'un accord conventionnel applicable à l'Unité Economique et Sociale de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

• RÉGIME FISCAL DE GROUPE

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a opté avec certaines de ses filiales pour le régime fiscal de groupe. Le périmètre du Groupe comprend, en 2004, six filiales. Les conventions signées entre ces dernières et

la société mère reposent sur le principe de la prise en compte immédiate dans le résultat de la société mère de l'impact du régime de groupe (différence, positive ou négative, entre l'impôt groupe et l'impôt de chaque filiale calculé en l'absence de régime de groupe).

• IMPÔT DIFFÉRÉ

L'imposition différée, qui résulte du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit, ou d'une charge, et sa prise en compte dans le résultat fiscal, fait l'objet d'un enregistrement au bilan et au compte de résultat. Au bilan, les impôts différés sont compris dans les comptes de régularisation. L'impôt différé est déterminé suivant la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement du taux d'imposition et les variations enregistrées en compte de résultat. Il en est notamment ainsi pour la contribution de 10 % sur l'impôt société instituée par la loi de finances rectificative du 4 août 1995 et dont le taux a été abaissé à 1,5 % pour être supprimée en 2006. Par ailleurs, l'impôt différé a enregistré la contribution sociale sur les bénéfices prévue par la loi de financement de la Sécurité Sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999.

L'examen de la situation fiscale de chaque entité conduit à n'enregistrer, en imposition différée, que la charge d'impôt réellement économisée par le jeu des décalages temporaires d'imposition.

2.3. Options réglementaires

La banque n'utilise pas la faculté prévue dans le règlement n° 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire d'établir en compte de résultat les primes et décotes des titres de placement. Les primes et décotes des titres d'investissement sont étalées en compte de résultat selon la méthode du calcul actuariel.

NOTE 3 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. Opérations interbancaires et assimilées (en milliers d'euros)

	31.12.2004	31.12.2003
Caisses, banques centrales, CCP	8.603	14.344
Effets publics et valeurs assimilées	165.172	259.485
Créances sur les établissements de crédit ⁽¹⁾		
• A vue	394.272	300.775
• A terme	912.081	796.473
Sous-total	1.480.128	1.371.077
Créances rattachées	10.984	12.131
Total brut	1.491.112	1.383.208
Provisions ⁽¹⁾	- 1.543	- 1.543
Total net	1.489.569	1.381.665

(1) Les encours douteux compromis s'élevaient à 1.441 milliers d'euros au 31 décembre 2004, provisionnés à 100 %.

3.2. Opérations avec la clientèle (en milliers d'euros)

	31.12.2004	31.12.2003
Créances commerciales	-	151
Autres concours à la clientèle		
• Crédits	66.528	64.693
• Titres reçus en pension livrée	10.041	33.960
Sous-total	76.569	98.804
Comptes ordinaires débiteurs ⁽¹⁾	97.884	124.384
Total brut	174.453	223.188
Créances douteuses ⁽²⁾	9.770	9.883
Provisions créances douteuses ⁽²⁾	- 7.370	- 8.977
Total ⁽³⁾	176.853	224.094

(1) Des clients, classés en créances douteuses au 31 décembre 2003, ont fait l'objet au cours de l'exercice 2004 d'un reclassement en créances saines. L'ensemble de ces créances "restructurées" l'a été à des conditions hors marché et est identifié dans les encours sains pour un montant de 60,42 millions d'euros au 31 décembre 2004.

(2) Les encours douteux compromis s'élevaient à 8.195 milliers d'euros au 31 décembre 2004, provisionnés à hauteur de 6.950 milliers d'euros, soit un montant net de 1.245 milliers d'euros.

(3) Y compris des créances rattachées pour, respectivement, 1.216 milliers d'euros en 2004 et 1.361 milliers d'euros en 2003.

3.3. Obligations, actions, autres titres à revenu fixe et variable (en milliers d'euros)

	Fixe	Variable	31.12.2004 Total	Fixe	Variable	31.12.2003 Total
Transaction	1.767	28	1.795	1.099	28	1.127
Placement	27.520	70.061	97.581	45.995	73.294	119.289
Investissement	536.843	-	536.843	213.434	-	213.434
Actions propres	-	21.957	21.957	-	12.216	12.216
Sous-total	566.130	92.046	658.176	260.528	85.538	346.066
Créances rattachées	3.531	-	3.531	2.042	74	2.116
Total brut	569.661	92.046	661.707	262.570	85.612	348.182
Provisions	-	- 5.638	- 5.638	- 4	- 7.588	- 7.592
Total net	569.661	86.408	656.069	262.566	78.024	340.590

Au cours de l'exercice, aucun titre de transaction n'a fait l'objet de reclassement en titres de placement. La différence entre la valeur nette comptable des titres d'investissement et leur valeur de remboursement est de 271,23 millions d'euros. La rubrique "Titres de placement" enregistre un montant de 2,13 millions d'euros de titres subordonnés à durée indéterminée émis par Financière Eurafrique. Le montant de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est, respectivement de 178,31 millions d'euros et 477,76 millions d'euros.

Le montant des plus-values latentes des titres de placement à revenu variable s'élève à 3 millions d'euros en 2004 contre 4,18 millions d'euros en 2003. Parmi les titres de placement, les actions et parts d'O.P.C.V.M. se répartissent comme suit, en milliers d'euros :

	Français	Etranger	31.12.2004 Total	Français	Etranger	31.12.2003 Total
O.P.C.V.M. de capitalisation	59.007	-	59.007	51.573	392	51.965
Autres O.P.C.V.M.	3.181	1.790	4.971	2.756	1.821	4.577
Total	62.188	1.790	63.978	54.329	2.213	56.542

3.4. Participations, parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme (en milliers d'euros)

	31.12.2004			31.12.2003		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Etablissements de crédit	4.100	-	4.100	4.100	-	4.100
Autres entreprises financières	16.381	-	16.381	33.798	-	33.798
Autres entreprises non financières	16.217	- 173	16.044	4.579	- 1.161	3.418
Total	36.698	- 173	36.525	42.477	- 1.161	41.316

3.5. Ecarts d'acquisition actifs et passif (en milliers d'euros)

	Ecart d'acquisition Actif	Ecart d'acquisition Passif
Brut début d'exercice	1.865	199
Amortissement	- 661	- 93
Net début d'exercice	1.204	106
Augmentation	⁽¹⁾ 10.268	-
Dotations/reprises	- 246	- 10
Net fin d'exercice	11.226	96

(1) Dont 5.544 d'écart d'acquisition suite à l'acquisition par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque de 6 % du capital de la société Edmond de Rothschild Financial Services et 4.696 d'écart d'acquisition suite à l'acquisition de 10 % du capital de la société Assurances & Conseils Saint-Honoré.

3.6. Comptes de régularisation - actifs et passifs divers (en milliers d'euros)

	31.12.2004		31.12.2003	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Primes sur options	-	-	14.012	14.017
Impôts différés	7.932	9.532	6.778	9.488
Divers	249.636	⁽¹⁾ 206.505	281.721	⁽¹⁾ 225.463
Total	257.568	216.037	302.511	248.968

(1) dont 218,60 milliers d'euros (soit 2,07 % du capital) pour 2004 contre 418,12 milliers d'euros (soit 6,55 % du capital) pour 2003 de dettes sur titres empruntés concernant la société Edmond de Rothschild Financial Services. Ces titres ont été cédés dans le cadre d'un actionariat salarié.

3.7. Opérations interbancaires et assimilées (en milliers d'euros)

	31.12.2004		31.12.2003	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Dettes sur les établissements de crédit	-	-	-	-
• A vue	45.377	-	63.709	-
• A terme	-	80.708	-	115.462
Total	45.377	80.708	63.709	115.462

3.8. Opérations avec la clientèle (en milliers d'euros)

	31.12.2004			31.12.2003		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial	-	-	-	-	-	-
• Comptes d'épargne à régime spécial	845	18.820	19.665	1.224	20.527	21.751
• Dettes rattachées	21	-	21	19	-	19
Sous-total	866	18.820	19.686	1.243	20.527	21.770
Autres dettes	-	-	-	-	-	-
• Comptes ordinaires de la clientèle	288.730	-	288.730	260.558	-	260.558
• Comptes créditeurs à terme	-	37.047	37.047	-	33.686	33.686
• Titres donnés en pension livrée	749.199	105.909	855.108	445.102	154.659	599.761
• Autres dettes diverses	178	-	178	218	538	756
• Dettes rattachées	100	329	429	52	550	602
Sous-total	1.038.207	143.285	1.181.492	705.930	189.433	895.363
Total	1.039.073	162.105	1.201.178	707.173	209.960	917.133

3.9. Dettes représentées par un titre (en milliers d'euros)

	31.12.2004		31.12.2003	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Bons de caisse	-	156	-	232
Titres du marché interbancaire et créances négociables	-	756.079	-	693.523
Emprunts obligataires	-	27.220	-	-
Sous-total	-	783.455	-	693.755
Dettes rattachées	-	97.713	-	107.800
Total	-	881.168	-	801.555

3.10. Provisions pour risques et charges (en milliers d'euros)

	Début exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises disponibles	Autres variations	Fin d'exercice
Provisions pour engagements de retraite	412	69	-	- 81	37	437
Provisions pour litiges	10.681	1.097	- 222	- 1.737	-	9.819
Provisions pour risques sur actions propres	1.037	1.526	-	- 294	-	2.269
Provisions pour risques sur titres de placement	168	416	-	- 426	-	158
Autres provisions pour risques et charges	2.555	363	- 569	- 283	- 37	2.029
Total	14.853	3.471	- 791	- 2.821	-	14.712

Les provisions pour risques et charges ne comprennent pas les indemnités de fin de carrière pour un montant de 1.535 milliers d'euros en 2004.

La provision pour engagements de retraite a fait l'objet d'une reprise calculée en fonction des informations fournies par la Caisse de Retraite de la Profession Bancaire (CRPB) sur les engagements dus au 31 décembre 2004.

La provision pour risques sur actions propres a été réajustée en fonction du nombre d'options d'achat émises, de leur prix d'exercice et de la valeur de rachat de l'action La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

En application des dispositions transitoires prévues au règlement du CRC n° 2000-06, il a été procédé à une revue des éventuelles grosses réparations nécessaires.

A l'issue de cette étude, il est apparu qu'aucune provision à ce titre n'était à constituer.

3.11. Variation des capitaux propres consolidés (en milliers d'euros)

	Début d'exercice	Augmentation de capital	Affectation du résultat	Autres variations	Fin d'exercice
Part du Groupe :					
• Capital	68.649	9.747	-	-	78.396
• Primes d'émission	28.947	47.239	-	317	76.503
• Réserves	58.850	-	- 16.771	1.715	43.794
• Résultat 2003	8.769	-	- 8.769	-	-
Sous-Total	165.215	56.986	- 25.540	2.032	198.693
Résultat 2004	-	-	-	-	21.375
Total Groupe	165.215	56.986	- 25.540	2.032	220.068
Part des minoritaires :					
• Réserves	1.119	-	- 798	1.040	1.361
• Résultat 2003	544	-	- 544	-	-
• Résultat 2004	-	-	-	-	2.470
Total minoritaires	1.663	-	- 1.342	1.040	3.831

NOTE 4 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. Intérêts et produits assimilés (en milliers d'euros)

	2004	2003
Produits sur opérations avec les établissements de crédit	77.728	96.378
Produits sur opérations avec la clientèle	6.322	7.142
Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	16.958	29.065
Autres intérêts et produits assimilés	34.268	16.151
Total	135.276	148.736

4.2. Intérêts et charges assimilées (en milliers d'euros)

	2004	2003
Charges sur opérations avec les établissements de crédit	48.007	38.980
Charges sur opérations avec la clientèle	13.945	16.790
Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	39.977	61.624
Autres intérêts et charges assimilées	21.941	18.404
Total	123.870	135.798

4.3. Revenus des titres à revenu variable

Ils proviennent, pour l'essentiel, des titres de participation.

4.4. Commissions (en milliers d'euros)

	2004		2003	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	79	-	135
Opérations avec la clientèle	57	-	83	9
Opérations sur titres	6	- 443	7.198	531
Opérations de change	12	-	11	-
Opérations de hors-bilan	-	-	-	-
• Instruments financiers à terme	60	42	75	53
Prestations de services financiers	181.367	49.322	131.248	33.782
Provisions pour risques et charges	- 9	-	- 13	-
Total	181.493	49.000	138.602	34.510

4.5. Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation (en milliers d'euros)

	2004			2003		
	Produits	Charges	Solde	Produits	Charges	Solde
Titres de transaction	-	398	- 398	3.947	4.449	- 502
Opérations de change	34.598	26.218	8.380	345.318	116.083	229.235
Instruments financiers à terme	6.141	3.539	2.602	640.678	858.634	- 217.956
Total	40.739	30.155	10.584	989.943	979.166	10.777

4.6. Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés (en milliers d'euros)

	2004			2003		
	Produits	Charges	Solde	Produits	Charges	Solde
Cessions	7.522	1.653	5.869	4.920	3.695	1.225
Provisions pour dépréciation	2.031	77	1.954	5.835	1.528	4.307
Provisions pour risques et charges	720	1.941	- 1.221	3.544	321	3.223
Total	10.273	3.671	6.602	14.299	5.544	8.755

4.7. Autres produits d'exploitation bancaire (en milliers d'euros)

	2004	2003
Refacturation de charges	5.661	4.949
Autres produits accessoires	3.461	3.404
Divers	4.796	1.522
Total	13.918	9.875

4.8. Autres charges d'exploitation bancaire (en milliers d'euros)

	2004	2003
Rétrocession de produits	535	1.236
Divers	1.798	2.155
Total	2.333	3.391

4.9. Charges générales d'exploitation (en milliers d'euros)

	2004	2003
Salaires et traitements	49.263	47.509
Charges de retraite	7.117	6.835
Charges sociales	14.226	13.383
Intéressement des salariés	1.351	1.946
Participation des salariés	2.058	1.433
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	5.212	5.183
Dotations aux provisions pour frais de personnel	808	538
Reprises de provisions pour frais de personnel	- 514	- 2.575
Sous-total frais de personnel	79.521	74.252
Impôts et taxes	3.410	4.775
Redevances de crédit-bail et assimilés	14	24
Locations	10.642	10.428
Services extérieurs	37.621	31.012
Transports et déplacements	1.190	1.455
Autres charges diverses d'exploitation	944	20
Dotations aux provisions pour frais administratifs	100	219
Reprises de provisions pour frais administratifs	- 198	- 2.258
Sous-total frais administratifs	53.723	45.675
Total	133.244	119.927

4.10. Coût du risque (en milliers d'euros)

	2004	2003
Dotations aux provisions sur créances douteuses	- 1.126	- 1.250
Dotations aux provisions pour risques et charges	- 575	-
Pertes nettes sur créances irrécupérables	- 36	- 36
Reprises de provisions sur créances douteuses devenues disponibles	2.032	179
Reprises de provisions pour risques et charges	-	6
Récupérations sur créances amorties	408	173
Total	703	- 928

4.11. Impôt sur les bénéfices (en milliers d'euros)

	2004	2003
Résultat net de l'ensemble consolidé	23.845	9.313
Impôt sur les bénéfices	13.577	4.856
Résultat avant impôt	37.422	14.169
Provisions et charges non déductibles	2.023	497
Quote-part dans les bénéfices réalisés par un GIE	519	-
Régime mère/fille	- 623	- 634
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	- 1.347	- 452
Produits divers non imposables	- 5.568	185
Impôts différés non constatés sur retraitement de consolidation	1.814	-
Utilisation de déficit non constaté en N-1	-	- 2.701
Éléments imposés à taux réduit	- 1.124	- 349
Résultat avant impôt soumis au taux de droit commun	33.116	10.715
Taux d'impôt	35,43 %	35,43 %
Impôt théorique	11.733	3.796
Création de déficit non comptabilisé	2.603	1.387
Utilisation de déficit non comptabilisé	- 789	- 900
Produit d'impôt	-	611
Divers	30	- 38
Impôt total calculé	13.577	4.856
• Dont impôts exigibles	14.681	4.106
• Dont impôts différés	- 1.104	750

NOTE 5 - NOTES SUR LE HORS-BILAN

5.1. Opérations sur instruments financiers à terme (en milliers d'euros)

Les opérations sur les instruments de taux d'intérêt sont classées en portefeuille de micro-couverture. Les opérations conditionnelles sur instruments de cours de change peuvent être effectuées dans le cadre de la gestion spécialisée d'un portefeuille ou font l'objet d'un adossement. Les engagements sur instruments financiers à terme -dont la valeur nominale des contrats est exprimée en milliers d'euros- se décomposent de la manière suivante :

	Micro couverture		Portefeuille de transaction		Total	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
Marchés organisés et assimilés						
Contrats fermes						
• "Swaps de devises"	1.075.316	1.008.362	-	-	1.075.316	1.008.362
Total	1.075.316	1.008.362	-	-	1.075.316	1.008.362
Marchés de gré à gré						
Contrats fermes						
• "Swaps de taux"	1.416.341	884.712	-	-	1.416.341	884.712
Contrats conditionnels						
• "Caps", "Floors", "Collars"	5.964	5.964	-	-	5.964	5.964
Total	1.422.305	890.676	-	-	1.422.305	890.676

La ventilation par durée résiduelle des engagements ci-dessus se présente ainsi (en milliers d'euros) :

	0 à 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
Marchés organisés et assimilés	1.070.173	1.002.909	5.143	5.453	-	-
Marchés de gré à gré	578.330	758.315	600.033	106.361	243.942	26.000

5.2. Juste valeur des opérations sur instruments financiers à terme (en milliers d'euros)

La juste valeur des instruments financiers à terme est déterminée par référence à leur valeur de marché calculée quotidiennement dans le cadre de mesure de risque de contrepartie.

	Valeur positive	Valeur négative
Marchés organisés et assimilés		
Contrats fermes		
• "Swaps de devises"	38.033	- 36.359
Marchés de gré à gré		
Contrats fermes		
• "Swaps de taux"	79.345	- 54.411
Contrats conditionnels		
• "Caps", "floors", "collars"	-	- 315

L'information relative à la juste valeur des instruments financiers (au 31 décembre 2003) et au volume des opérations requise par le règlement CRC n° 2004-16 n'est pas disponible.

NOTE 6 - INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DÉRIVÉS

6.1. Nature et méthodologie du calcul

Les calculs des montants des équivalents risques et des compensations sont effectués selon les principes énoncés par le Comité de la Réglementation Bancaire et Financière dans les règlements n° 91-05 et 95-02 et par la Commission Bancaire dans l'instruction n° 96-06. La valeur de remplacement positive des équivalents risques correspond à l'évaluation au prix de marché des contrats, avant prise en compte des effets de la compensation et des garanties reçues.

La majoration brute est le résultat du montant notionnel de l'opération auquel est appliqué un coefficient de pondération. La majoration nette, quant à elle, est calculée selon la formule définie dans l'instruction n° 96-06 : majoration nette = 0,4 x majoration brute + 0,6 x RNB x majoration brute dans laquelle le RNB représente le rapport du coût de remplacement net sur le coût de remplacement brut pour les transactions soumises à un accord de compensation juridiquement valable. Les taux de pondération retenus pour les types de contrepartie correspondent à celles définies dans le règlement n° 91-05 : 20 % pour les banques et 50 % pour les clients.

6.2. Ventilation des équivalents risques pondérés par type de contrepartie (en milliers d'euros)

	Risques pondérés bruts	Risques pondérés nets
Banques	35.245	15.488
Clients	18.223	16.094

6.3. Effet, en montant, des compensations sur la somme des équivalents risques pondérés (en milliers d'euros)

	Effet du netting	Effet de la collatéralisation
Banques	7.331	12.425
Clients	2.129	-

NOTE 7 - INFORMATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS DES ACTIVITÉS BANCAIRES

7.1. Analyse des agrégats du produit net bancaire (en milliers d'euros)

L'analyse du produit net bancaire par grands secteurs d'activité, qui s'extrait de la présentation purement comptable du compte de résultat publiable, peut être résumée, très globalement, comme suit :

	2004	2003
P.N.B. Publiable	173.446	143.793
Solde net des provisions opérations sur portefeuille-titres	2.282	- 1.632
Dotations/reprises sur provisions pour charges sur options d'achat d'actions attribuées aux salariés	1.197	- 3.190
Provisions pour risques et charges	- 1.073	- 303
Reclassement frais d'exploitation bancaire	- 4.850	-
Pertes et profits sur exercices antérieurs	- 1.234	-
Divers	- 1.428	- 1.305
Approche économique du P.N.B.	168.340	137.363
• Gestion d'actifs	143.377	108.482
• Activité à marge	6.643	7.415
• Opérations de marchés	10.417	9.815
• Conseil aux entreprises	3.699	8.937
• Portefeuille-titres et divers	4.204	2.714

Malgré un contexte de marché encore incertain, les revenus de la **gestion d'actifs** du Groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque progressent de 32,2 % en 2004.

Les pôles de la gestion d'actifs privée et collective continuent de connaître, en 2004, une activité très soutenue grâce, notamment, à la croissance de la collecte nette -respectivement + 15,7 % pour la clientèle privée et + 23,1 % pour la gestion collective-. Les actifs sous gestion du Groupe progressent ainsi de 21,3 % d'une année à l'autre, portant le poids des commissions financières récurrentes -assises sur les capitaux gérés- de 56,5 % du produit net bancaire consolidé en 2003 à 64,8 % en 2004.

Les actifs de la seule société de gestion collective Edmond de Rothschild Asset Management croissent de 2,38 milliards d'euros, soit + 28,3 % par rapport à 2003, et ce, principalement dans les O.P.C.V.M. actions.

Les commissions de gestion brutes des O.P.C.V.M. enregistrées par les différentes filiales de gestion de la banque (Edmond de Rothschild Asset Management, Edmond de Rothschild Multi Management, Edmond de Rothschild Investment Partners, Edmond de Rothschild Capital Partners, RFS Gestion) augmentent fortement d'un exercice à l'autre (+ 34,1 %), avec un renforcement au cours du dernier trimestre 2004.

Par ailleurs, en raison de souscriptions soutenues dans les O.P.C.V.M. maison, les droits d'entrée progressent à nouveau en 2004 (+ 11,1 %).

La meilleure tenue des marchés financiers en 2004 concourt également au développement des commissions de bourse (+ 10,9 % d'un exercice à l'autre, après une baisse de 12,2 % en 2003).

Les recettes des produits structurés sur taux et actions au sein du Groupe -y inclus la part des minoritaires de la filiale Edmond de Rothschild Financial Services et de sa société de gestion- sont en hausse de 24,8 % à la suite, notamment, des interventions sur le marché secondaire.

L'**activité à marge**, désormais essentiellement liée à la gestion d'actifs pour le compte de la clientèle privée, ne représente plus que 3,9 % du produit net bancaire consolidé, contre 5,4 % en 2003.

Le résultat de l'activité avec la clientèle décroît, d'une année à l'autre, de 10,4 %. Cette évolution est due à la diminution de la marge sur les dépôts à vue en raison, notamment, de la baisse des taux d'intérêt qui s'est poursuivie en 2004. Les revenus du portefeuille de crédits -prêts et engagements- et des prestations de services bancaires, qui restent globalement modestes, s'avèrent stables d'une année à l'autre.

Les **opérations de marchés** de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque enregistrent une hausse de leurs recettes de 6,1 % en 2004. Celles-ci progressent surtout dans le secteur des changes du comptant et du

terme (+ 33,2 %) en raison, notamment, de l'augmentation des opérations de bourse étrangère. En revanche, à la suite de la suppression de la gestion du book d'options de change pour le compte de sa société mère, la banque n'enregistre plus, en 2004, de revenus, directs ou indirects, au titre de cette activité.

Les performances de la table de la "Trésorerie Euros/Négociation" s'avèrent identiques à celles de l'exercice 2003.

Dans un environnement encore difficile, les honoraires facturés par le Groupe dans le cadre de ses activités **d'assistance et de conseil aux entreprises** -et, en particulier, par sa filiale Edmond de Rothschild Corporate Finance- connaissent un repli de 58,6 % par rapport à l'exercice précédent.

La hausse des recettes du **portefeuille-titres et revenus divers** du Groupe d'un exercice à l'autre (+ 1,5 million d'euros) est due, pour l'essentiel, à l'amélioration des produits du portefeuille-titres de la maison mère et à l'accroissement des produits accessoires.

7.2. Règles de détermination des contributions par secteur d'activité

Elles répondent essentiellement aux principes suivants :

- l'activité de gestion d'actifs enregistre un résultat composé de commissions nettes,
- pour le secteur de la banque commerciale, la marge nette des opérations de crédits et de dépôts avec la clientèle est déterminée en tenant compte, en particulier, des contrats internes de refinancement conclus entre les départements commerciaux et la table "Trésorerie Euros",
- les opérations de marché traitées par les tables "Trésorerie Euros" et "Trésorerie Devises" enregistrent le résultat des opérations de refinancement (au taux du marché monétaire ou de contrats internes) avec les autres secteurs d'intermédiation bancaire du Groupe.

NOTE 8 - SOCIÉTÉS RETENUES POUR LA CONSOLIDATION

	% d'intérêts		% de contrôle	
	31.12.2004	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2003
Intégration globale				
Société de portefeuille				
• Financière Boréale **	99,95	99,95	99,95	99,95
Entreprises d'investissement				
• Edmond de Rothschild Financial Services	76,00	76,00	⁽¹⁾ 76,00	⁽¹⁾ 76,00
• Edmond de Rothschild S.I.M. SpA *	99,99	99,99	100,00	100,00
Sociétés de Gestion				
• Edmond de Rothschild Asset Management **	99,99	99,99	99,99	99,99
• RFS Gestion	75,98	75,98	99,97	99,97
• Edmond de Rothschild Multi Management	78,80	81,64	78,80	81,64
• Edmond de Rothschild S.G.R. SpA *	99,70	99,70	99,70	99,70
• Edmond de Rothschild Private Equity Partners	99,99	99,99	99,99	99,99
• Edmond de Rothschild Investment Partners	74,77	99,97	74,78	99,98
• Edmond de Rothschild Capital Partners	59,99	59,99	60,00	60,00
• UK Private Equity Partners Ltd *	99,99	99,99	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP *	75,00	100,00	75,00	100,00
Sociétés de Conseil				
• Edmond de Rothschild Corporate Finance	99,99	97,34	99,99	99,99
• Edmond de Rothschild Investment Services Limited *	67,00	67,00	67,00	67,00
Société d'assurance				
• Edmond de Rothschild Courtage Services **	96,66	92,88	95,10	95,10
Divers				
• Le Cercle Edmond de Rothschild **	99,24	95,69	100,00	100,00
• ERS **	99,24	95,69	99,24	95,69
• RCF Finances	-	89,43	-	89,43
Mise en équivalence				
Banque				
• Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	46,69	47,51	46,69	47,51
Entreprise d'investissement				
• Edmond de Rothschild Limited *	20,00	20,00	20,00	20,00
Société de Gestion				
• BLC - Edmond de Rothschild Asset Management Inc. *	-	49,90	-	49,90
Société de Conseil				
• CDC IXIS-LCF Rothschild Midcaps	-	49,32	-	49,58
Société d'assurance				
• Assurances & Conseils Saint-Honoré	48,65	38,66	48,65	38,66

* Société étrangère

** Société intégrée fiscalement en 2004

(1) 2,07 % en 2004 et 6,55 % en 2003 du capital de Edmond de Rothschild Financial Services sont soumis à convention de vote.

NOTE 9 - EFFECTIF MOYEN

	2004	2003
Effectif global	529	550

NOTE 10 - DIVERS

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est incluse par intégration globale dans le périmètre de consolidation de Compagnie Financière Saint-Honoré.

BILAN ET HORS-BILAN DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

(en milliers d'euros)

Actif	31.12.2004	31.12.2003
Caisse, Banques centrales, CCP	8.602	14.342
Effets publics et valeurs assimilées	-	94.809
Créances sur les établissements de crédit	1.306.322	1.105.645
Opérations avec la clientèle	392.401	472.720
Obligations et autres titres à revenu fixe	543.470	220.932
Actions et autres titres à revenu variable	13.682	35.742
Participations et autres titres détenus à long terme	28.423	35.157
Parts dans les entreprises liées	32.597	25.295
Immobilisations incorporelles	5.073	3.597
Immobilisations corporelles	28.606	29.977
Actions propres	19.195	9.454
Autres actifs	37.566	55.266
Comptes de régularisation	225.888	250.422
Total de l'actif	2.641.825	2.353.358

Passif	31.12.2004	31.12.2003
Dettes envers les établissements de crédit	116.461	177.962
Opérations avec la clientèle	1.219.502	962.344
Dettes représentées par un titre	895.788	812.010
Autres passifs	89.022	99.282
Comptes de régularisation	88.051	119.518
Provisions pour risques et charges	22.862	22.886
Capitaux propres (hors FRBG)	210.139	159.356
• Capital souscrit	78.396	68.649
• Primes d'émission	76.503	28.946
• Réserves	32.671	31.491
• Report à nouveau (+/-)	3.184	6.675
• Résultat de l'exercice (+/-)	19.385	23.595
Total du passif	2.641.825	2.353.358

Hors-bilan	31.12.2004	31.12.2003
Engagements donnés		
Engagements de financement	51.149	66.071
Engagements de garantie	575.359	316.624
Engagements reçus		
Engagements de garantie	76.559	16.848
Engagements sur titres	-	231

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

(en milliers d'euros)

	2004	2003
+ Intérêts et produits assimilés	139.764	154.023
- Intérêts et charges assimilées	- 127.880	- 140.989
+ Revenus des titres à revenu variable	15.981	27.646
+ Commissions (produits)	54.426	47.485
- Commissions (charges)	- 11.697	- 9.455
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	5.793	7.641
+/- Gains ou Pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	2.046	5.046
+ Autres produits d'exploitation bancaire	25.849	23.996
- Autres charges d'exploitation bancaire	- 3.405	- 9.916
Produit net bancaire	100.877	105.477
- Charges générales d'exploitation	- 79.472	- 73.583
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	- 5.426	- 5.874
Résultat brut d'exploitation	15.979	26.020
+/- Coût du risque	1.329	202
Résultat d'exploitation	17.308	26.222
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	2.481	- 5.934
Résultat courant avant impôt	19.789	20.288
+/- Résultat exceptionnel	-	1
- Impôt sur les bénéfices	- 404	3.306
Résultat net	19.385	23.595

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1.1. Généralités

Les comptes annuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque sont établis conformément aux dispositions du règlement n° 99-04 du Comité de la Réglementation Comptable.

Ils sont présentés conformément aux dispositions du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable.

1.2. Changements de principes et méthodes comptables

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique les dispositions du règlement CRC 2004-16 du 23 novembre 2004 relatif à l'information sur la juste valeur des instruments financiers. Suite à l'application de ce règlement, une information complémentaire est donnée sur la juste valeur des instruments financiers dérivés figurant au hors-bilan.

1.3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

• CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Celles-ci sont converties aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice.

Les titres de participation et de filiales libellés en devises et financés en euros sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur en devises convertie au cours de la devise à la date d'acquisition ou de souscription. Les écarts de conversion constatés sur ces titres ne sont pas pris en compte dans le résultat.

• CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 du 12 décembre 2002 et de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2002-04 du 28 mars 2002 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. L'application de ce règlement a pour conséquence de développer l'information financière en matière de risque de contrepartie et conduit à créer de nouvelles catégories de créances en comptabilité.

. Créances saines : les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan pour leur valeur nominale.

. Créances impayées : les échéances impayées pendant un délai inférieur ou égal à trois mois (ou moins de six mois pour les crédits immobiliers) sont maintenues dans leur poste d'origine. Au-delà de ces délais, les crédits -pour l'intégralité des concours consentis au client- sont transférés en créances douteuses.

. Créances restructurées : les créances restructurées du fait de la situation financière d'un débiteur sont également à nouveau inscrites en encours sain si la restructuration s'est faite aux conditions de marché à la date de la restructuration.

Les encours restructurés à des conditions hors marché sont identifiés au sein

de l'encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Si le débiteur, après un retour en encours sain, ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque définit les créances restructurées comme étant des créances détenues auprès de contreparties présentant des difficultés financières telles que l'établissement est amené à modifier les caractéristiques initiales (durée, taux, ...), afin de permettre aux contreparties d'honorer le paiement des échéances.

Par conséquent, sont exclues des créances restructurées :

- les créances dont les caractéristiques ont été renégociées commercialement avec des contreparties ne présentant pas des problèmes d'insolvabilité,
- les créances dont le tableau d'amortissement théorique est modifié du fait de l'application d'une option ou clause contractuelle prévue initialement au contrat (exemple : pause et report d'échéance).

. Créances douteuses : les éléments de bilan et les engagements par signatures relatifs à une contrepartie sont identifiés comme encours douteux au sein du système d'information comptable de la banque dès lors qu'ils sont porteurs d'un risque de crédit avéré.

Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions. Les éléments concernés sont identifiés soit par enregistrement comptable au sein des comptes créés à cet effet, soit au moyen d'attributs.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque classe en encours douteux les encours et engagements présentant un risque de crédit avéré au titre de chacune des situations suivantes :

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement). Il ne peut être dérogé à cette règle que lorsque des circonstances particulières démontrent que les impayés sont dus à des causes non liées à la situation du débiteur,

- lorsque la situation de la contrepartie, à une opération de crédit ou à un engagement de hors-bilan, présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré.

Il en est ainsi notamment lorsque la banque a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement (existence de procédure d'alerte, par exemple),

- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie. Parmi les encours douteux, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis.

- Les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

- Les créances douteuses compromises sont les créances pour lesquelles les conditions de solvabilité de la contrepartie sont telles qu'après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun reclassement en encours sain n'est prévisible.

Dans le cas de créances à durée indéterminée, l'exigibilité intervient à la clôture des relations notifiée à la contrepartie selon les procédures prévues par le

contrat. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux. Lorsqu'après un retour en encours sain, le débiteur ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis.

Provisionnement du risque de crédit avéré : lorsqu'un risque probable de non-recouvrement, total ou partiel, apparaît avéré, les créances font individuellement l'objet de provisions constituées par dotation au compte de résultat et portées en déduction des actifs.

Conformément aux dispositions relatives à la date d'application du règlement du CRC n° 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du CRBF, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a opté pour le report au 1^{er} janvier 2005 de l'application de la méthode d'actualisation des flux prévisionnels décrite à l'article 13 de ce règlement du CRC lors de l'évaluation de la provision.

• PORTEFEUILLE-TITRES

Les titres recouvrent, notamment, les valeurs suivantes, émises en France ou à l'étranger :

- . valeurs mobilières -à revenu fixe ou à revenu variable-,
- . bons du Trésor,
- . autres titres de créances négociables,
- . instruments du marché interbancaire.

Ces titres font l'objet d'un classement selon l'intention qui préside à leur détention et sont, conformément au règlement n° 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire, ainsi qu'au règlement n° 2002-03 du CRC en matière de détermination du risque de crédit et du provisionnement concernant les titres à revenu fixe, répartis entre les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement et titres de participation et de filiales.

Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de six mois.

Les titres de placement sont acquis avec un objectif de détention de plus de six mois, tout en étant, en principe, destinés à la revente à plus ou moins brève échéance.

Les titres d'investissement sont acquis avec une intention de détention durable et font l'objet d'une couverture spécifique du risque de taux ou de ressources affectées à leur financement.

La différence entre leur prix d'acquisition et leur valeur de remboursement est amortie sur leur durée de vie résiduelle.

Les titres de participation et de filiales sont acquis en vue d'une détention durable. Sont retenues dans cette catégorie les participations supérieures à 5 % ou, éventuellement, inférieures à 5 %, lorsqu'elles sont assorties d'éléments tels que la présence de représentants dans les organes de gestion ou l'existence d'une autre détention indirecte par le Groupe.

Les titres figurent à l'actif du bilan publiable dans les postes suivants :

- . effets publics et valeurs assimilées,
- . obligations et autres titres à revenu fixe,
- . actions et autres titres à revenu variable,
- . participations et autres titres détenus à long terme,
- . parts dans les entreprises liées,
- . actions propres.

• IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles correspondent, pour l'essentiel, aux logiciels acquis dont la durée d'amortissement varie d'un à trois ans.

Les amortissements concernant le matériel et le mobilier de bureau, le matériel informatique, les agencements et les installations ainsi que le matériel de transport sont pratiqués conformément aux usages et s'établissent de la façon suivante :

- . linéaire au taux de 10 à 25 %,
- . dégressif aux taux de 37,5 % et 40 % (ou, respectivement, 62,5 % et 60 % pour les biens acquis entre le 1^{er} février 1996 et le 31 janvier 1997).

L'immeuble de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est amorti sur une durée de vingt-cinq ans suivant les usages en la matière.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a décidé de ne pas appliquer par anticipation le règlement du CRC n° 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Néanmoins, elle applique les mesures transitoires de ce règlement du CRC relatives à la comptabilisation des actifs par composants pour les grosses réparations prévues par le règlement du CRC n° 2000-06 sur les passifs, applicables jusqu'au 1^{er} janvier 2005.

• INTÉRÊTS ET COMMISSIONS

Les intérêts et agios sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.

Les commissions sont également comptabilisées, pour l'essentiel, prorata temporis.

• EVALUATION ET REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

L'évaluation des titres de la banque à la clôture de l'exercice repose sur les principes suivants :

. les titres de transaction font l'objet d'une valorisation au prix de marché constaté en date d'arrêté, les différences d'évaluation positives ou négatives étant inscrites en compte de résultat,

. les titres de placement sont évalués au plus bas de leur valeur d'entrée et de leur valeur boursière (cours de bourse moyen du mois de décembre), ou de leur valeur probable de négociation en cas de titres non cotés.

Seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation du portefeuille-titres,

. les titres d'investissement, couverts en risque de taux, ne font pas l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur de marché s'avère inférieure à leur valeur comptable. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées,

. les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage.

Lorsqu'il s'agit de titres cotés, le cours boursier n'en constitue pas le seul critère d'appréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille-titres.

L'enregistrement des dividendes reçus par la banque est effectué pour leur revenu net, avoir fiscal non compris.

• RÉSULTATS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les principes comptables adoptés sont ceux définis par les règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, les instructions de la Commission Bancaire et les avis du Conseil National de la Comptabilité.

Ces principes reposent essentiellement sur la nature des opérations effectuées, leur qualification et le type de marché sur lequel elles sont traitées :

. opérations d'échange de conditions d'intérêts ("swaps" de taux)

Les résultats de ces instruments, utilisés dans le cadre de la couverture d'opérations identifiées dès l'origine, font l'objet d'une inscription en compte de résultat d'une manière identique à la comptabilisation des produits et charges des éléments couverts.

. opérations sur contrats à terme portant sur des taux d'intérêt (notionnel, "Euribor", etc.)

Les gains ou pertes en couverture d'opérations sur le marché physique des capitaux sont répartis sur la durée restant à courir des opérations couvertes.

Lorsque les contrats ne sont pas dénoués, deux méthodes de comptabilisation sont retenues :

- marchés organisés : les gains ou pertes, résultant de l'évaluation des contrats sont enregistrés en résultat,

- gré à gré : seules les moins-values latentes sont provisionnées.

. contrats de garantie de taux ("FRA")

Les produits et charges de FRA en couverture sont portés en compte de résultat de façon symétrique aux produits et charges de l'instrument couvert. Dans le cas d'opérations de marché, les gains et pertes sont constatés dans le compte de résultat lors du dénouement de l'opération.

. options (de change, de taux, sur indices, sur actions)

Les primes sont enregistrées en compte d'attente à l'initiation des contrats. A leur dénouement, s'il s'agit d'opérations de couverture, elles sont rapportées de façon symétrique aux résultats des opérations couvertes.

S'il s'agit d'opérations de marché, elles sont inscrites en compte de résultat. Pour les contrats non dénoués dans le cadre d'opérations de marché, les

options sont revalorisées en date de situation.

L'écart de valorisation est porté en compte de résultat dans le cas de produits traités sur un marché organisé.

Pour les marchés de gré à gré, seules les moins-values latentes sont provisionnées.

- ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'accord d'étape AFB en date du 13 septembre 1993 a modifié les régimes de retraite des établissements bancaires. Désormais, les banques adhèrent aux régimes Agirc et Arrco.

La caisse de retraite (CRPB) à laquelle adhère la banque subsiste et assume le paiement des différentes charges prévues dans l'accord d'étape, d'abord au moyen de ses réserves et complétées, en tant que de besoin, par des cotisations annuelles à la charge de la banque, dont le taux moyen sur les dix prochaines années est plafonné à 4 % de la masse salariale.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a procédé à l'évaluation des engagements financiers liés au changement de régimes de retraite et constitué une provision pour risques et charges destinée à couvrir ces engagements.

Lors de la première application de ce régime, cette provision a été constituée par un prélèvement sur les réserves de la banque. Elle fait ensuite l'objet d'un ajustement par le biais du compte de résultat.

- PROVISION POUR GRATIFICATIONS D'ANCIENNETÉ

Dans le cadre de la recommandation du CNC n° 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 et du règlement n° 2000-06 sur les passifs, une provision correspondant aux versements probables destinés à récompenser certains salariés présents dans l'entreprise (gratifications prévues lors de l'octroi de médailles d'honneur du travail) a été constituée à la clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2004, cette provision s'élève à un total de 579 milliers d'euros.

- AUTRES ENGAGEMENTS SOCIAUX

Il n'est pas constitué de provision au titre des indemnités de fin de carrière qui seront à verser.

Elles sont comptabilisées en charges lors de leur versement.

- IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Il est calculé selon les règles du régime d'intégration fiscale du Groupe constitué par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque (mère) et certaines de ses filiales.

Conformément aux conventions signées, la société mère enregistre en compte de résultat l'impact de ce régime de groupe.

- PARTICIPATION DES SALARIÉS

Une provision a été constituée sur la base d'un accord conclu au sein de l'Unité Economique et Sociale de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

1.4. Options réglementaires

La banque n'utilise pas la faculté prévue dans le règlement n° 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire d'étaler en compte de résultat les primes et décotes des titres de placement.

Les primes et décotes des titres d'investissement sont étalées en compte de résultat selon la méthode du calcul actuariel.

NOTE 2 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

2.1. Effets publics et valeurs assimilées (en milliers d'euros)

	31.12.2004		31.12.2003	
Placement	-			94.000
Investissement	-			184
Créances rattachées	-			625
Total net	-			94.809

2.2. Créances sur les établissements de crédit (en milliers d'euros)

	31.12.2004		31.12.2003	
	A vue	A terme	Total	Total
Comptes ordinaires débiteurs	103.832	-	103.832	43.026
Comptes et prêts	285.910	149.789	435.699	261.108
Prêts participatifs	-	615	615	615
Titres reçus en pension livrée	-	761.678	761.678	560.795
Sous-total	389.742	912.082	1.301.824	1.100.608
Créances rattachées	37	4.461	4.498	72
Créances douteuses ⁽¹⁾	1.543	-	1.543	1.543
Provisions pour dépréciation ⁽¹⁾	-1.543	-	-1.543	-1.543
Total	389.779	916.543	1.306.322	801.439

(1) Les encours douteux compromis s'élèvent à 1.441 milliers d'euros au 31 décembre 2004, provisionnés à 100 %.

2.3. Opérations avec la clientèle (en milliers d'euros)

	31.12.2004		31.12.2003	
Autres concours à la clientèle				
• Crédits		72.449		72.877
• Valeurs non imputées		3		-
• Titres reçus en pension livrée		111.817		173.987
Sous-total		184.269		246.864
Comptes ordinaires débiteurs ⁽¹⁾		205.732		224.952
Total brut		390.001		471.816
Créances douteuses ⁽²⁾		9.770		9.881
Provisions créances douteuses ⁽²⁾		-7.370		-8.977
Total⁽³⁾		392.401		472.720

(1) Des clients, classés en créances douteuses au 31 décembre 2003, ont fait l'objet, au cours de l'exercice 2004, d'un reclassement en créances saines. L'ensemble de ces créances "restructurées" l'a été à des conditions hors marché et est identifié dans les encours sains pour un montant total de 60,42 milliers d'euros en 2004.

(2) Les encours douteux compromis s'élèvent à 8.195 milliers d'euros au 31 décembre 2004, provisionnés à hauteur de 6.950 milliers d'euros, soit un montant net de 1.245 milliers d'euros.

(3) Y compris des créances rattachées pour, respectivement, 2.056 milliers d'euros en 2004 et 2.346 milliers d'euros en 2003.

Le montant des créances éligibles au refinancement de la Banque Centrale s'élève à 265 milliers d'euros au 31 décembre 2004 contre 2.765 milliers d'euros au 31 décembre 2003.

2.4. Obligations et autres titres à revenu fixe (en milliers d'euros)

	31.12.2004		31.12.2003	
Transaction	1.767			1.099
Placement	6.845			10.254
Investissement	531.338			207.496
Sous-total	539.950			218.849
Créances rattachées	3.520			2.083
Total net	543.470			220.932

Au cours de l'exercice, aucun transfert n'a été effectué entre catégorie.

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 163,61 millions d'euros et 379,86 millions d'euros. La différence entre la valeur nette comptable des titres d'investissement et leur valeur de remboursement est de 271,09 milliers d'euros.

La rubrique "Titres de placement" enregistre un montant de 2,13 millions d'euros de titres subordonnés à durée indéterminée émis par Financière Eurafrique.

2.5. Actions et autres titres à revenu variable (en milliers d'euros)

	31.12.2004			31.12.2003		
	Transaction	Placement	Total	Transaction	Placement	Total
Titres détenus	28	16.520	16.548	28	40.455	40.483
Créances rattachées	-	-	-	-	74	74
Total brut	28	16.520	16.548	28	40.529	40.557
Provisions	-	- 2.866	- 2.866	-	- 4.815	- 4.815
Total net	28	13.654	13.682	28	35.714	35.742
Plus-values latentes ⁽¹⁾	-	2.023	2.023	-	2.205	2.205

(1) Entre la valeur d'acquisition des titres et leur valeur de marché.

Au cours de l'exercice, aucun transfert n'a été effectué entre catégorie. Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 5 millions d'euros et 8,68 millions d'euros.

Parmi les titres de placement, les actions et parts d'O.P.C.V.M. se répartissent comme suit :

	31.12.2004			31.12.2003		
	Français	Etranger	Total	Français	Etranger	Total
O.P.C.V.M. de capitalisation	8.645	-	8.645	20.806	392	21.198
Autres O.P.C.V.M.	2	1.790	1.792	684	1.821	2.505
Total	8.647	1.790	10.437	21.490	2.213	23.703

2.6. Participations et autres titres détenus à long terme (en milliers d'euros)

	31.12.2004			31.12.2003		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Titres de participation						
• Etablissements de crédit	11.710	-	11.710	11.804	-	11.804
• Autres entreprises	16.971	- 173	16.798	23.809	- 2.421	21.388
Sous-total	28.681	- 173	28.508	35.613	- 2.421	33.192
Ecart de conversion	- 85	-	- 85	1.965	-	1.965
Total	28.596	- 173	28.423	37.578	- 2.421	35.157

Le montant total de la valeur nette comptable des titres est constitué de titres non cotés.

Le détail des participations les plus significatives figure dans le tableau "Renseignements concernant les filiales et participations".

2.7. Parts dans les entreprises liées (en milliers d'euros)

	31.12.2004			31.12.2003		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Entreprises à caractère financier et non financier	36.165	- 3.584	32.581	29.865	- 4.570	25.295
Ecart de conversion	16	-	16	-	-	-
Total	36.181	- 3.584	32.597	29.865	- 4.570	25.295

Le montant total de la valeur nette comptable des titres est constitué de titres non cotés.

Liste des entreprises liées :

- Edmond de Rothschild Asset Management
- Financière Boréale
- Edmond de Rothschild Corporate Finance
- Edmond de Rothschild Financial Services
- ERS
- Edmond de Rothschild S.G.R. SpA
- Edmond de Rothschild S.I.M. SpA
- Edmond de Rothschild Investment Partners
- Edmond de Rothschild Multi Management
- Edmond de Rothschild Private Equity Partners
- Edmond de Rothschild Investment Services Limited

2.8. Actions propres

La banque a racheté 21,96 millions d'euros de ses propres actions dans le cadre de plans d'options d'achat et de souscription.

Les actions détenues dans le cadre du plan d'options d'achat font l'objet d'une provision correspondant à la différence entre leur prix d'acquisition et leur prix d'exercice.

2.9. Autres actifs et autres passifs (en milliers d'euros)

	31.12.2004		31.12.2003	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Primes sur options	-	-	14.013	14.017
Divers	37.566	⁽¹⁾ 89.022	41.253	⁽¹⁾ 85.265
Total	37.566	89.022	55.266	99.282

(1) dont 218,60 milliers d'euros (soit 2,07 % du capital) pour 2004 contre 418,12 milliers d'euros (soit 6,55 % du capital) pour 2003 de dettes sur titres empruntés concernant la société Edmond de Rothschild Financial Services. Ces titres ont été cédés dans le cadre d'un actionariat salarié.

2.10. Immobilisations financières (en milliers d'euros)

	Début	Acquisitions/	Remboursements/	Autres	Fin
	exercice	dotations	Cessions	variations	d'exercice
Valeur brute					
Effets publics et valeurs assimilées	184	-	- 184	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	207.496	892.550	- 568.708	-	531.338
Participations et autres titres détenus à long terme	37.578	7.706	- 16.616	- 72	28.596
Participations dans les entreprises liées	29.865	6.214	- 647	749	36.181
Total	275.123	906.470	- 586.155	677	596.115
Dépréciations					
Participations et autres titres détenus à long terme	- 2.421	-	2.248	-	- 173
Participations dans les entreprises liées	- 4.570	-	986	-	- 3.584
Total	- 6.991	-	3.234	-	- 3.757
Valeur nette comptable					
Effets publics et valeurs assimilées	184	-	- 184	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	207.496	892.550	- 568.708	-	531.338
Participations et autres titres détenus à long terme	35.157	7.706	- 14.368	- 72	28.423
Participations dans les entreprises liées	25.295	6.214	339	⁽¹⁾ 749	32.597
Total	268.132	906.470	- 582.921	677	592.358

(1) dont 677 milliers d'euros dus à la dissolution de la société RCF Finances. La banque a alors, d'une part, acquis 11.000 certificats d'investissement de la société Edmond de Rothschild Corporate Finance détenus par RCF Finances permettant la reconstitution des actions pour un montant de 935 milliers d'euros. Elle a, d'autre part, sorti de son portefeuille, à l'occasion de cette dissolution, la totalité des actions RCF Finances pour un montant de 258 milliers d'euros.

2.11. Dettes envers les établissements de crédit (en milliers d'euros)

	31.12.2004			31.12.2003		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires	26.528	-	26.528	20.697	-	20.697
Comptes et emprunts	6.478	80.575	87.053	41.568	113.440	155.008
Titres donnés en pension livrée	2.420	-	2.420	-	1.740	1.740
Sous-total	35.426	80.575	116.001	62.265	115.180	177.445
Dettes rattachées	330	130	460	237	280	517
Total	35.756	80.705	116.461	62.502	115.460	177.962

2.12. Opérations avec la clientèle (en milliers d'euros)

	31.12.2004			31.12.2003		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial						
• Comptes d'épargne à régime spécial	845	18.820	19.665	1.224	20.527	21.751
• Dettes rattachées	21	-	21	19	-	19
Sous-total	866	18.820	19.686	1.243	20.527	21.770
Autres dettes						
• Comptes ordinaires de la clientèle	294.027	-	294.027	269.342	-	269.342
• Comptes créditeurs à terme	-	39.986	39.986	-	34.851	34.851
• Titres donnés en pension livrée	749.199	115.929	865.128	445.102	189.329	634.431
• Autres dettes diverses	205	-	205	647	538	1.185
• Dettes rattachées	101	369	470	54	711	765
Sous-total	1.043.532	156.284	1.199.816	715.145	225.429	940.574
Total	1.044.398	175.104	1.219.502	716.388	245.956	962.344

2.13. Dettes représentées par un titre (en milliers d'euros)

	31.12.2004	31.12.2003
Bons de caisse	156	232
Titres du marché interbancaire et créances négociables	770.679	703.973
Emprunts obligataires	27.220	-
Sous-total	798.055	704.205
Dettes rattachées	97.733	107.805
Total	895.788	812.010

2.14. Provisions pour risques et charges (en milliers d'euros)

	Début exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises disponibles	Autres variations	Fin d'exercice
Provisions pour engagements de retraite	295	-	-	-76	-	219
Provisions pour impôts différés	9.475	-	-283	-130	-	9.062
Provisions pour litiges	10.326	426	-135	-1.697	-	8.920
Provisions pour risques sur actions propres	1.037	1.525	-	-293	-	2.269
Autres provisions pour risques et charges	1.753	978	-246	-93	-	2.392
Total	22.886	2.929	-664	-2.289	-	22.862

Les provisions pour risques et charges ne comprennent pas les indemnités de fin de carrière pour un montant de 1.144 milliers d'euros en 2004.

La provision pour engagements de retraite a fait l'objet d'une reprise calculée en fonction des informations fournies par la Caisse de Retraite de la Profession Bancaire (CRPB) sur les engagements dus au 31 décembre 2004.

La provision pour risques sur actions propres a été réajustée en fonction du nombre d'options d'achat émises, de leur prix d'exercice et de la valeur de rachat de l'action La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque. Dans le cadre des dispositions transitoires prévues au règlement du CRC n° 2000-06, il n'a pas été identifié de provisions pour grosses réparations à constituer.

Les provisions pour risques bancaires s'élèvent à 5.836 milliers d'euros.

2.15. Réserves (en milliers d'euros)

	31.12.2004	31.12.2003
Réserve légale	8.126	6.946
Réserves réglementées	21.921	21.921
Autres réserves	2.624	2.624
Total	32.671	31.491

2.16. Evolution des capitaux propres (en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
Position au début de l'exercice	68.649	28.946	31.491	6.675	23.595	159.356
Augmentation de capital	9.747	47.557	-	-	-	57.304
Résultat de l'exercice (avant affectation)	-	-	-	-	19.385	19.385
Distribution de l'exercice	-	-	1.180	-2.917	-23.595	-25.332
Autres mouvements (1)	-	-	-	-574	-	-574
Position à la clôture de l'exercice	78.396	76.503	32.671	3.184	19.385	210.139

(1) Ce montant correspond au prélèvement exceptionnel de 2,50 % sur les sommes inscrites à la réserve spéciale des plus-values à long terme (art.39 de la loi de finances rectificative pour 2004).

2.17. Opérations avec les entreprises liées (en milliers d'euros)

	31.12.2004	31.12.2003
Actif		
Opérations avec la clientèle	212.835	248.779
Obligations & autres titres à revenu fixe	-	1.574
Passif		
Opérations avec la clientèle	18.183	44.848
Dettes représentées par un titre	11.716	9.606

2.18. Ventilation de certains actifs / passifs selon leur durée résiduelle (en milliers d'euros)

	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total
Actif					
Créances sur les établissements de crédit	1.265.159	37.254	3.682	227	1.306.322
Opérations avec la clientèle	263.708	32.923	68.419	27.351	392.401
Obligations et autres titres à revenu fixe	213.239	134.740	154.699	40.792	543.470
Total	1.742.106	204.917	226.800	68.370	2.242.193
Passif					
Dettes envers les établissements de crédit	115.705	695	-	61	116.461
Opérations avec la clientèle	1.103.380	24.256	59.956	31.910	1.219.502
Dettes représentées par un titre	165.905	85.787	449.660	194.436	895.788
• Bons de caisse	160	-	-	-	160
• Titres du marché interbancaire / T.C.N.	165.745	85.787	449.660	159.558	860.750
• Emprunts obligataires	-	-	-	34.878	34.878
Total	1.384.990	110.738	509.616	226.407	2.231.751

NOTE 3 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Intérêts et produits assimilés (en milliers d'euros)

	2004	2003
Produits sur opérations avec les établissements de crédit	77.588	96.278
Produits sur opérations avec la clientèle	11.285	13.669
Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	7.225	19.449
Autres intérêts et produits assimilés	43.666	24.627
Total	139.764	154.023

3.2. Intérêts et charges assimilées (en milliers d'euros)

	2004	2003
Charges sur opérations avec les établissements de crédit	-47.935	-38.966
Charges sur opérations avec la clientèle	-14.540	-17.898
Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	-40.067	-61.722
Autres intérêts et charges assimilées	-25.338	-22.403
Total	-127.880	-140.989

3.3. Revenus des titres à revenu variable (en milliers d'euros)

	2004	2003
Actions et autres titres à revenu variable	14	20
Titres de participation et autres titres détenus à long terme	1.229	1.161
Parts dans les entreprises liées	14.738	26.465
Total	15.981	27.646

3.4. Commissions (en milliers d'euros)

	2004		2003	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	- 73	-	- 130
Opérations avec la clientèle	57	-	60	-
Opérations sur titres	-	-	1	-
Opérations de change	12	-	11	-
Opérations de hors-bilan				
• Opérations sur instruments financiers à terme	59	- 42	75	- 53
Prestations de services financiers	54.263	- 11.582	47.351	- 9.272
Dotations/reprises aux provisions pour risques et charges	35	-	- 13	-
Total	54.426	- 11.697	47.485	- 9.455

3.5. Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation (en milliers d'euros)

	2004			2003		
	Produits	Charges	Solde	Produits	Charges	Solde
Titres de transaction	11.227	- 11.532	- 305	3.947	- 4.446	- 499
Opérations de change	32.549	- 26.410	6.139	322.136	- 93.692	228.444
Instruments financiers à terme	6.423	- 6.393	30	640.937	- 861.241	- 220.304
Dotations/reprises aux provisions pour risques et charges	-	- 71	- 71	-	-	-
Total	50.199	- 44.406	5.793	967.020	- 959.379	7.641

3.6. Autres produits d'exploitation bancaire (en milliers d'euros)

	2004	2003
Refacturation de charges	5.808	5.170
Autres produits accessoires	16.594	15.726
Divers	3.447	2.784
Dotations/reprises aux provisions pour risques et charges	-	316
Total	25.849	23.996

3.7. Autres charges d'exploitation bancaire (en milliers d'euros)

	2004	2003
Rétrocessions de produits	- 3.865	- 4.014
Divers	- 702	- 1.690
Dotations/reprises aux provisions pour risques et charges	1.162	- 412
Subvention d'exploitation E-Rothschild Services	-	- 3.800
Total	- 3.405	- 9.916

3.8. Charges générales d'exploitation (en milliers d'euros)

	2004	2003
Salaires et traitements	- 28.250	- 27.996
Charges de retraite	- 4.841	- 4.811
Charges sociales	- 8.501	- 7.703
Intéressement des salariés	- 1.070	- 1.070
Participation des salariés	- 1.319	- 917
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	- 3.516	- 3.648
Dotations aux provisions pour frais de personnel	- 703	- 135
Reprises de provisions pour frais de personnel	479	2.359
Sous-total frais de personnel	- 47.721	- 43.921
Impôts et taxes	- 1.511	- 3.732
Redevances de crédit-bail et assimilés	- 14	- 13
Locations	- 9.101	- 7.224
Services extérieurs	- 20.705	- 20.250
Transports et déplacements	- 360	- 328
Dotations aux provisions pour frais administratifs	- 100	- 35
Reprises de provisions pour frais administratifs	40	1.920
Sous-total frais administratifs	- 31.751	- 29.662
Total	- 79.472	- 73.583

3.9. Coût du risque (en milliers d'euros)

	2004	2003
Dotations aux provisions sur créances douteuses	- 431	- 154
Pertes nettes sur créances irrécupérables	- 36	- 36
Reprises de provisions sur créances douteuses devenues disponibles	1.297	219
Reprises de provisions pour risques et charges	91	-
Récupérations sur créances amorties	408	173
Total	1.329	202

Par ailleurs, les reprises de provisions sur créances douteuses utilisées au cours de l'exercice se sont élevées à 0,8 million d'euros.

3.10. Gains ou pertes sur actifs immobilisés (en milliers d'euros)

	2004	2003
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	5	4
Plus-values de cession sur immobilisations financières	2.300	318
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	- 528	- 492
Moins-values de cession sur immobilisations financières	- 2.530	- 185
Dotations aux provisions pour dépréciation sur immobilisations financières	-	- 5.830
Reprises de provisions sur immobilisations financières	3.234	1
Reprises aux provisions pour risques et charges	-	250
Total	2.481	- 5.934

3.11. Résultat exceptionnel

Le solde net est nul en 2004.

3.12. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés, calculé dans le cadre du régime d'intégration fiscale, présente un solde de 0,40 million d'euros.

La contribution de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, hors impôts différés, si elle avait été imposée séparément, aurait été 0,83 million d'euros.

NOTE 4 - INFORMATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS DES ACTIVITÉS BANCAIRES

4.1. Analyse des agrégats du produit net bancaire (en milliers d'euros)

L'analyse du produit net bancaire, par grands secteurs d'activité, qui s'extrait de la présentation purement comptable du compte de résultat publiable, peut être résumée, très globalement, comme suit :

	2004	2003
P.N.B. Publiable	100.877	105.477
Subvention d'exploitation	-	3.800
Solde net des opérations sur portefeuille-titres	3.822	- 574
Dotations/reprises de provisions pour charges sur options d'achat d'actions attribuées aux salariés	1.197	- 3.190
Provisions pour risques et charges	- 1.073	354
Divers	- 937	167
Approche économique du P.N.B.	103.886	106.034
• Gestion d'actifs	61.031	69.108
• Activité à marge	6.929	7.330
• Opérations de marchés	10.403	9.815
• Conseil aux entreprises	421	26
• Portefeuille-titres et revenus divers	25.102	19.755

La diminution des revenus de la **gestion d'actifs** de la banque (- 11,7 %) doit être appréciée à l'aune de la réduction du dividende versé par la société de gestion collective Edmond de Rothschild Asset Management (- 12,9 millions d'euros d'un exercice à l'autre).

Malgré un contexte de marché encore incertain, les pôles de la gestion d'actifs privée et collective continuent de connaître, en 2004, une activité très soutenue grâce, notamment, à la croissance de la collecte nette. Les actifs sous gestion du Groupe progressent ainsi de 21,3 % d'une année à l'autre et les commissions de gestion brutes des O.P.C.V.M. enregistrées par les différentes filiales de gestion de la banque augmentent fortement en 2004 (+ 34,1 %), avec un renforcement au cours du dernier trimestre.

Par ailleurs, en raison de souscriptions soutenues dans les O.P.C.V.M. maison, les droits d'entrée progressent à nouveau en 2004 (+ 12,6 %).

La meilleure tenue des marchés financiers en 2004 concourt également au développement des commissions de bourse (+ 11,1 % d'un exercice à l'autre, après une baisse de 12,2 % en 2003).

Les revenus des produits structurés sur taux et actions -pour ceux encore logés au sein de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque- diminuent de 0,4 million d'euros.

L'activité à marge, désormais essentiellement liée à la gestion d'actifs pour le compte de la clientèle privée, décroît de 5,5 % d'une année à l'autre et ne représente plus que 6,7 % du produit net bancaire de la banque.

Cette évolution est due, principalement, à la diminution de la marge sur les dépôts à vue imputable à la baisse des taux d'intérêt qui s'est poursuivie en 2004. Les revenus du portefeuille de crédits augmentent de 5,6 %.

Les opérations de marchés de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque enregistrent une hausse de leurs recettes de 6 % d'un exercice à l'autre.

Celles-ci progressent surtout dans le secteur des changes du comptant et du terme (+ 33 %) en raison, notamment, de l'augmentation des opérations de bourse étrangère. En revanche, à la suite de la suppression de la gestion du book d'options de change pour le compte de sa société mère, la banque n'enregistre plus, en 2004, de revenus, directs ou indirects, au titre de cette activité.

Les performances de la table de la "Trésorerie Euros/Négociation" s'avèrent identiques à celles de l'exercice 2003.

Les honoraires facturés directement par la banque dans le cadre de ses activités d'assistance et de conseil aux entreprises sont désormais très limités en raison de la filialisation de ce secteur au sein de la société Edmond de Rothschild Corporate Finance.

La hausse des recettes du portefeuille-titres et revenus divers de la banque en 2004 (+ 5,3 millions d'euros, soit + 27,1%) est due, pour une bonne part (+ 3,3 millions d'euros), à l'augmentation de la facturation, par la banque, de ses prestations administratives, de dépositaire et de placement effectuées auprès des différentes filiales du Groupe.

4.2. Règles de détermination des contributions par secteur d'activité

Elles répondent essentiellement aux principes suivants :

- l'activité de gestion d'actifs enregistre un résultat composé de commissions nettes de rétrocessions. Les commissions de gestion des O.P.C.V.M., perçues par Edmond de Rothschild Asset Management, sont incluses dans cette rubrique pour la part correspondant aux acomptes sur dividendes versés par cette filiale,
- pour le secteur de la banque commerciale, la marge nette des opérations de crédits et de dépôts avec la clientèle est déterminée en tenant compte, en particulier, des contrats internes de refinancement conclus entre les départements commerciaux et la table "Trésorerie Euros",
- les opérations de marché traitées par les tables "Trésorerie Euros" et "Trésorerie changes" enregistrent le résultat des opérations de refinancement (au taux du marché monétaire ou de contrats internes) avec les autres secteurs d'intermédiation bancaire de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

NOTE 5 - NOTES SUR LE HORS-BILAN

5.1. Opérations avec les entreprises liées (en milliers d'euros)

	31.12.2004	31.12.2003
Engagements donnés		
Engagements de financement	1.595	-
Engagements de garantie	272	-

5.2. Opérations sur instruments financiers à terme (en milliers d'euros)

Les opérations sur les instruments de taux d'intérêt sont classées en portefeuille de micro-couverture. Les opérations conditionnelles sur instruments de cours de change peuvent être effectuées dans le cadre de la gestion spécialisée d'un portefeuille ou font l'objet d'un adossement. Les engagements sur instruments financiers à terme -dont la valeur nominale des contrats est exprimée en milliers d'euros- se décomposent de la manière suivante :

	Micro couverture		Portefeuille de transaction		Total	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
Marchés organisés et assimilés						
Contrats fermes						
• "Swaps de devises"	1.094.256	1.008.630	-	-	1.094.256	1.008.630
Total	1.094.256	1.008.630	-	-	1.094.256	1.008.630
Marchés de gré à gré						
Contrats fermes						
• "Swaps de taux" (1)	1.433.111	1.066.512	-	-	1.433.111	1.066.512
Sous-total	1.433.111	1.066.512	-	-	1.433.111	1.066.512
Contrats conditionnels						
• "Caps", "Floors", "Collars"	5.964	5.964	-	-	5.964	5.964
Sous-total	5.964	5.964	-	-	5.964	5.964
Total	1.439.075	1.072.476	-	-	1.439.075	1.072.476

(1) dont entreprises liées pour un montant de 198.570 milliers d'euros.

La ventilation par durée résiduelle des engagements ci-dessus se présente ainsi (en milliers d'euros) :

	0 à 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
Marchés organisés et assimilés	1.089.113	1.003.177	5.143	5.453	-	-
Marchés de gré à gré	585.800	765.784	609.333	223.692	243.942	83.000

Le degré d'exposition de la banque aux risques de marché liés aux opérations sur instruments financiers, exprimé en milliers d'euros, peut être résumé comme suit :

Nature du risque	Opérations concernées	Hypothèses	Evaluation de la sensibilité
Risque de taux d'intérêt	Opérations de trésorerie en euros	Variation défavorable de 1 % de la courbe des taux d'intérêt	222
	Opérations de trésorerie en devises	Variation défavorable de 1 % de la courbe des taux d'intérêt	103
Risque de change	Opérations de change au comptant et à terme	Variation défavorable de 8 % des cours des devises	139

5.3. Juste valeur des opérations sur instruments financiers à terme (en milliers d'euros)

La juste valeur des instruments financiers à terme est déterminée par référence à leur valeur de marché calculée quotidiennement dans le cadre de mesure de risque de contrepartie.

	Valeur positive	Valeur négative
Marchés organisés et assimilés		
Contrats fermes		
• "Swaps de devises"	38.077	- 36.444
Marchés de gré à gré		
Contrats fermes		
• "Swaps de taux"	100.559	- 55.922
Contrats conditionnels		
• "Caps", "floors", "collars"	-	- 315

L'information relative à la juste valeur des instruments financiers à terme (au 31 décembre 2003) et au volume des opérations requise par le règlement CRC n° 2004-16 n'est pas disponible.

NOTE 6 - INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DÉRIVÉS

6.1. Nature et méthodologie du calcul

Les calculs des montants des équivalents risques et des compensations sont effectués selon les principes énoncés par le Comité de la Réglementation Bancaire et Financière dans les règlements n° 91-05 et 95-02 et par la Commission Bancaire dans l'instruction n° 96-06.

La valeur de remplacement positive des équivalents risques correspond à l'évaluation au prix de marché des contrats, avant prise en compte des effets de la compensation et des garanties reçues.

La majoration brute est le résultat du montant notionnel de l'opération auquel est appliqué un coefficient de pondération. La majoration nette, quant à elle, est calculée selon la formule définie dans l'instruction n° 96-06 : majoration nette = 0,4 x majoration brute + 0,6 x RNB x majoration brute dans laquelle le RNB représente le rapport du coût de remplacement net sur le coût de remplacement brut pour les transactions soumises à un accord de compensation juridiquement valable.

Les taux de pondération retenus pour les types de contrepartie correspondent à celles définies dans le règlement n° 91-05 : 20 % pour les banques et 50 % pour les clients.

6.2. Ventilation des équivalents risques pondérés par type de contrepartie (en milliers d'euros)

	Risques pondérés bruts	Risques pondérés nets
Banques	35.245	15.490
Clients	29.907	27.778

6.3. Effet, en montant, des compensations sur la somme des équivalents risques pondérés (en milliers d'euros)

	Effet du netting	Effet de la collatéralisation
Banques	7.330	12.425
Clients	2.129	-

NOTE 7 - EFFECTIF MOYEN

	2004	2003
Techniciens	123	134
Cadres	183	182
Agents "hors classification"	51	54
Total	357	370

NOTE 8 - DIVERS

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est incluse par intégration globale dans le périmètre de consolidation de Compagnie Financière Saint-Honoré.

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2000	2001	2002	2003	2004
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	69.710.133	68.648.940	68.648.940	68.648.940	78.396.390
Nombre d'actions émises	4.572.685	4.576.596	4.576.596	4.576.596	5.226.426
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
Fonds propres ^{(1) *}	141.470.000	131.908.000	129.023.000	135.761.000	190.754.000
Capitaux permanents ^{(1) *}	141.470.000	131.908.000	129.023.000	135.761.000	217.974.000
Total de bilan *	2.661.272.000	2.539.323.000	3.027.971.000	2.353.358.000	2.641.825.000
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	343.948.236	319.220.539	288.696.856	411.586.143	203.535.337
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	36.958.187	4.502.373	21.409.159	20.382.446	19.235.152
Impôts sur les bénéfices	1.955.563	- 11.730.757	- 7.257.387	- 3.305.641	404.652
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	16.721.437	14.178.663	16.962.509	23.595.243	19.384.948
Montant des bénéfices distribués	27.884.053	17.848.724	10.068.511	26.544.257	19.792.766
Résultat des opérations rapporté à une seule action					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	7,65	3,55	6,26	5,18	3,60
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	3,66	3,10	3,71	5,16	3,71
Dividende versé à chaque action	6,10	3,90	2,20	5,80	4,05
Personnel					
Nombre d'employés	424	448	461	358	360
Montant de la masse salariale (D.A.D.S.)	31.173.223	32.482.869	35.258.650	25.513.024	25.286.607
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales)	13.977.790	14.344.209	17.479.448	12.513.713	13.342.208
Participation des salariés	1.907.442	493.140	454.948	916.958	1.319.105

(1) Hors résultat de l'exercice

* Arrondis au millier d'euros le plus proche

BANQUES ET SOCIÉTÉS DU GROUPE DE LA COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE

France

SIÈGE

**LA COMPAGNIE FINANCIÈRE
EDMOND DE ROTHSCHILD
BANQUE**
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 24 02
Site internet : www.lcf-rothschild.fr

BUREAUX

Bordeaux
Hôtel de Saige
23, cours du Chapeau Rouge
33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 44 20 66
Télécopie : 05 56 51 66 03

Lyon

55, avenue Foch
69006 Lyon
Téléphone : 04 72 82 35 25
Télécopie : 04 78 93 59 56

Marseille

165, avenue du Prado
13272 Marseille cedex 08
Téléphone : 04 91 29 90 80
Télécopie : 04 91 29 90 85

FILIALES ET SOUS-FILIALES

**EDMOND DE ROTHSCHILD
ASSET MANAGEMENT**
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 24 42

**EDMOND DE ROTHSCHILD
CORPORATE FINANCE**
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 25 01

**EDMOND DE ROTHSCHILD
FINANCIAL SERVICES**
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 23 67

**EDMOND DE ROTHSCHILD
MULTI MANAGEMENT**
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 27 67

**EDMOND DE ROTHSCHILD
PRIVATE EQUITY PARTNERS**
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 23 91

**EDMOND DE ROTHSCHILD
CAPITAL PARTNERS**
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 23 91

FILIALES, SUCCURSALES ET SOUS-FILIALES À L'ÉTRANGER

Israël

**EDMOND DE ROTHSCHILD
INVESTMENT SERVICES
LIMITED**
Alrov Tower
46, Rothschild Boulevard
66883 Tel Aviv
Téléphone : (972 3) 56 633 23
Télécopie : (972 3) 56 666 89

Italie

**EDMOND DE ROTHSCHILD
S.G.R. SPA**
Via Palestro 24
20121 Milan
Téléphone : (39 02) 76 061 1
Télécopie : (39 02) 76 061 222

**EDMOND DE ROTHSCHILD
S.I.M. SPA**
Via Palestro 24
20121 Milan
Téléphone : (39 02) 76 061 403
Télécopie : (39 02) 76 061 418

**EDMOND DE ROTHSCHILD
FINANCIAL SERVICES
SUCCURSALE ITALIA**
Via Palestro 24
20121 Milan
Téléphone : (39 02) 76 061 1
Télécopie : (39 02) 76 061 222

Royaume-Uni

**EDMOND DE ROTHSCHILD
PRIVATE EQUITY SELECT LLP**
Orion House
5 Upper St Martin's Lane
London WC2H 9EA
Téléphone : (44-20) 7845 59 93
Télécopie : (44-20) 7557 59 93

AUTRES BANQUES ET SOCIÉTÉS DU GROUPE LCF ROTHSCHILD

France

COGIFRANCE

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 24 02

Suisse

BANQUE PRIVÉE

EDMOND DE ROTHSCHILD S.A.

18, rue de Hesse
1204 Genève
Téléphone : (41-22) 818 91 11
Télécopie : (41-22) 818 91 21

SUCCURSALES

Fribourg

11, rue de Morat
1700 Fribourg
Téléphone : (41-26) 347 24 24
Télécopie : (41-26) 347 24 20

Lausanne

2, avenue Agassiz
1003 Lausanne
Téléphone : (41-21) 318 88 88
Télécopie : (41-21) 323 29 22

BUREAUX DE REPRÉSENTATION

Argentine

Torre Bouchard
Bouchard 547, Piso 12
C1 106 BG Buenos Aires
Téléphone : (54-11) 5032 1000
Télécopie : (54-11) 5032 1015

Brésil

Rua Jerônimo da Veiga 384
2nd andar
04536-001 Sao Paulo - SP Brasil
Téléphone : (55-11) 3709 9100
Télécopie : (55-11) 3079 3065

Chine

Suite 1505 One Exchange Square
8 Connaught Place
Central, Hong Kong
Téléphone : (852) 2869 1711
Télécopie : (852) 2877 2185

Uruguay

Avenida Pedro Blanes Viale 6328
11500 Montevideo
Téléphone : (598-2) 600 79 99
Télécopie : (598-2) 600 09 52

FILIALES OU PARTICIPATIONS EN SUISSE

ARBINTER-OMNIVALOR S.A.

4, cours de Rive
1204 Genève
Téléphone : (41-22) 318 61 61
Télécopie : (41-22) 318 61 40 /
318 61 50

BANCA PRIVATA EDMOND DE ROTHSCHILD LUGANO S.A.

2, via Ginevra - CP 5882
6901 Lugano
Téléphone : (41-91) 913 45 00
Télécopie : (41-91) 913 45 01

LA COMPAGNIE DE TRÉSORERIE BENJAMIN DE ROTHSCHILD S.A.

40, rue du Rhône
1204 Genève
Téléphone : (41-22) 319 75 00
Télécopie : (41-22) 319 75 09

PRIVACO TRUST S.A.

11, rue de Morat
1700 Fribourg
Téléphone : (41-26) 321 58 58
Télécopie : (41-26) 322 74 73

ROUILLIER, ZURKINDEN & CIE FINANCE S.A.

11, rue de Morat
1700 Fribourg
Téléphone : (41-26) 347 26 00
Télécopie : (41-26) 347 26 15

AUTRES FILIALES À L'ÉTRANGER

Bahamas

**BANQUE PRIVÉE
EDMOND DE ROTHSCHILD
LIMITED**

51 Frederick Street
PO Box N-1136
Nassau
Téléphone : (1-242) 328 81 21
Télécopie : (1-242) 328 81 15

Luxembourg

**BANQUE PRIVÉE
EDMOND DE ROTHSCHILD
EUROPE**

20, boulevard Emmanuel Servais
2535 Luxembourg
Téléphone : (352) 47 93 461
Télécopie : (352) 47 93 46 222

*Succursales de Banque Privée
Edmond de Rothschild Europe*

Belgique

Avenue Louise 480 Bte 16A
1050 Bruxelles
Téléphone : (32) 02 645 25 25
Télécopie : (32) 02 645 25 20

Espagne

Calle Orfila, 8 Bajo B
28010 Madrid
Téléphone : (34) 91 319 90 22
Télécopie : (34) 91 702 07 51

Josep Bertrand, 11
08021 Barcelone
Téléphone : (34) 93 272 05 04
Télécopie : (34) 93 215 06 97

Portugal

Rua D. Pedro V, 130
1250-095 Lisbonne
Téléphone : (351) 21 351 46 60
Télécopie : (351) 21 351 46 88

Agence de Porto
R. Domingos Sequeira 105
4050-232 Porto
Téléphone : (351) 22 833 1098
Télécopie : (351) 22 831 5416

Israël

46, Rothschild Boulevard
66883 Tel Aviv
Téléphone : (972 3) 56 698 18
Télécopie : (972 3) 56 698 21

Slovaquie

Hlavné námestie 4
811 01 Bratislava
Téléphone : (421) 2 5443 0940
Télécopie : (421) 2 5443 4084

Monaco

**BANQUE DE GESTION
EDMOND DE ROTHSCHILD
MONACO**

Les Terrasses
2, avenue de Monte-Carlo
BP 317
MC 98006 Monaco Cedex
Téléphone : (377) 93 10 47 47
Télécopie : (377) 93 25 75 57

Royaume-Uni

**EDMOND DE ROTHSCHILD
LIMITED**

Orion House
5 Upper St Martin's Lane
London WC2H 9EA
Téléphone : (44-20) 7845 59 00
Télécopie : (44-20) 7845 59 01

**LCF ROTHSCHILD (C.I.)
LIMITED**

Hirzel Court - St Peter Port
GY1 2NH Guernsey
Channel Islands UK
Téléphone : (44-1481) 716 336
Télécopie : (44-1481) 714 416

Taiwan

**PRIASIA LIMITED
(LCF ROTHSCHILD GROUP)**

Tortola, British Virgin Islands
avec un bureau de représentation
à Taiwan
Bank Tower
205 Tun Hwa North Road,
Suite 406
Taipeh/Taiwan 105
Téléphone : (886-2) 2545 05 05
Télécopie : (886-2) 2545 14 07

Conception et réalisation : **Nicolitch + Valette**

Crédits photographiques : les planches de photos d'origine proviennent de l'ouvrage: "Voyage de Monsieur le Baron Maurice de Rothschild en Ethiopie et Afrique Orientale Anglaise (1904-1905)". Ouvrage imprimé par les soins du Laboratoire d'entomologie du Muséum National d'Histoire Naturelle Paris - Imprimerie Nationale. 1922. Les photos du livre édité par le Groupe proviennent de cet ouvrage. (2 tomes).

Imprimé en France par : **Edips Imprimeurs**